Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEPTEMBRE 2006

ECOMINE

REVUE D'ACTUALITÉ DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

Direction Générale de l'Énergie et des Matières Premières

Aluminium : le projet de fusion Rusal + Sual + Al-Glencore créerait le nouveau n°1 mondial

Lignes de cuves pre-bake à Sual-Nadvoitsy

Nickel : absorption d'Inco par CVRD
Or : le temps des fusions-acquisitions continue chez les producteurs d'or, surtout canadiens…
Zinc-Cuivre en Europe : projet de fusion Eurozinc Mining - Lundin Mining
Eco-Note : L'acier en France en 2005 (FFA)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Géosciences pour une Terre durable
brgm

ECOMINE

Revue d'actualité des minéraux et des métaux

****

ECOMINE est une revue mensuelle d'information sur l'actualité des minéraux et des métaux, diffusée sur le site internet «www. industrie. gouv.fr *1* energie» de la Direction. Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

ECOMINE rassemble et analyse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. Les références des publications utilisées sont données à la suite de chaque article.

La rédaction de la revue ECOMINE est assurée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

La revue ECOMINE comporte cinq grandes rubriques :

- ***informations générales*** avec trois volets : cours et tendance des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
  Rédacteurs : JM. Eberlé, N. Stolojan
- ***informations sectorielles,*** relatives aux métaux de base et d'alliage, au diamant et aux métaux précieux, aux minéraux industriels et matériaux de construction, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
  Rédacteurs : A. Coumoul, F. Barthélémy
- ***questions multilatérales***, rubrique centrée notamment sur les procédures antidumping ;
  Rédacteur : JM. Eberlé
- ***les Etats***, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
  Rédacteur : JM. Eberlé
- ***les entreprises***, en ce qui concerne leur stratégie, les actions en cours, les résultats.
  Rédacteur : JM. Angel – JM Eberlé

Une note, appelée "Eco-Note", sur un sujet particulier d'actualité accompagne chaque mois cette revue de presse.

CONTACTS DE LA REVUE ECOMINE :
**Chargé de la coordination: yveline.clain@industrie.gouv.fr*
**Chargé de la réalisation : jm.eberle@brgm.fr*

Avertissement

Les informations contenues dans la revue de presse ECOMINE et les opinions qui y sont exprimées n'engagent pas la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Presse du 21 août 2006 au 21 septembre 2006

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cours et tendances 7

➢ Métaux précieux : nouveau tassement des cours

➢ Métaux de base : stagnation générale des cours, avec des oscillations de faible amplitude, sauf pour le plomb

Fondamentaux 7

➢ Monde : toujours un certain optimisme pour les rythmes de croissance à moyen terme

➢ Prévisions du FMI, de l'OCDE et de la CE pour 2006 et 2007

➢ Europe et Etats-Unis : pause des hausses des taux des Banques centrales sur fond de menace inflationniste persistante et de ralentissement économique

➢ Amérique du Sud : la croissance reste soutenue

Dossiers et faits d'actualité 9

➢ L'absorption d'Inco par CVRD marque-t-elle la fin du mouvement de consolidation de la filière nickel ?

➢ Consolidation majeure en vue dans la filière aluminium : projet de fusion entre Rusal, Sual Group et la branche aluminium de Glencore

➢ Le LME va lancer des mini-contrats pour inciter des investisseurs plus modestes

➢ Le haut niveau de besoins du « client chinois » peut-il contribuer à une modération des hausses de prix des minerais de fer ?

INFORMATIONS SECTORIELLES

Métaux de base 13

➢ Aluminium : la chute du prix de l'alumine du marché spot et en Chine se poursuit

➢ Cuivre : Oxiana Resources autorise le lancement du projet à cuivre-or de Prominent Hill en Australie

➢ Etain : les autorités chinoises abaissent à 8 % la prime à l'exportation sur l'étain et ses produits

➢ Fer et acier : la capacité mondiale de production d'acier inoxydable en avance sur la demande alors qu'un nouveau grand projet est lancé

➢ Plomb-Zinc : la fusion de deux mineurs canadiens donnera naissance à un acteur de 1er plan dans le zinc et le cuivre au sein de l'UE

Métaux d'alliage 16

➢ Cobalt - nickel : les projets nickel néo-calédoniens au centre de contestations syndicales et environnementales et de la consolidation de la filière

➢ Magnésium : MIL toujours en recherche d'un partenaire financier pour son projet magnésium égyptien alors que la Chine reprend des mesures pour limiter ses exportations

➢ Molybdène : Blue Pearl devient le n° 1 mondial des mineurs de molybdène

➢ Tungstène : une compagnie chinoise investit dans le tungstène australien

➢ Vanadium : Aurox s'associe à deux compagnies chinoises pour développer le projet vanadium et titano-magnétite de Balla Balla

Métaux spéciaux 18

➢ Gallium : MCP développe ses capacités de production de gallium en Chine

➢ Indium-tantale : Umicore poursuit sa croissance en Chine, devenue plaque tournante de la chimie des métaux spéciaux et des terres rares

➢ Lithium : le rappel de piles lithium-ion par le groupe Sony devrait entraîner une hausse des prix

➢ Sélénium : les industriels de la filière sélénium confrontés à la concurrence chinoise et à l'arrivée de la réglementation REACH

➢ Silicium : une unité de fabrication de silicium polycristallin pourrait être implantée en France

➢ Titane : l'Etat russe prend une part majoritaire dans le 1er producteur mondial de titane, VSMPO-Avisma

➢ Uranium : investissement chinois dans la mine d'uranium en Australie

Diamant et métaux précieux 19

➢ Diamant : De Beers et Alrosa ont signé un accord de joint venture dans l'exploration

➢ Argent : grandes lignes de l'offre du marché de l'argent 2005

➢ Or : le temps des fusions-acquisitions continue chez les producteurs d'or, surtout canadiens…

➢ Palladium-platine : au Zimbabwe, l'appel à un effort d'investissement de Zimplats a été préféré à une prise de contrôle de l'Etat

Minéraux industriels et Matériaux de construction 22

➢ Béton réfractaire : la filiale Lafarge Aluminates du groupe Matéris devient Kernéos

➢ Blanc de titane : restructuration et évolution technologique en question chez les industriels européens de la filière

➢ Fibre de verre : Saint-Gobain et Owens Corning regroupent leurs forces

➢ Quartz et silicone : General Electric vend sa division matériaux avancés

➢ Terre cuite : Terreal poursuit son expansion, Lafarge vend sa branche toiture

➢ Verre creux : Saint-Gobain pourrait céder Desjonquères et poursuit sa percée dans les pays émergents

➢ Verre plat : Glaverbel va fermer son usine de Donchery

Eaux Minérales 24

➢ Danone acquiert la société danoise Aqua d'Or

Recyclage 24

➢ Aides gouvernementales du Royaume-Uni au recyclage des granulats

➢ Projets de sites français de démantèlement de navires

➢ Bilan européen 2005 du recyclage des piles et accumulateurs

➢ Les filières de récupération des DEEE démarreront le 15 novembre

QUESTIONS MULTILATÉRALES . .27

➢ Questions Globales : multiplication des accords bilatéraux après l'échec des négociations de l'OMC de l'été dernier

➢ Métaux de base et d'alliage : la Chine réduit les primes à l'exportation de nombre de métaux et de leurs alliages, bruts ou sous forme de semi-produits

➢ Silico-alliages : enquête antidumping sur le silico-manganèse

LES ÉTATS 29

LES ENTREPRISES 33

CARNET 37

ÉCO-NOTE 39

➢ L'acier en France en 2005 ; Fédération Française de l'Acier

TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2006

Métaux précieux
(London fixing price)

	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel moyenne 2003	Rappel moyenne 2004	Rappel moyenne 2005	Moyenne août 2006	Moyenne septembre 2006	*Tendance septembre 06 août 06*
Exprimés en dollars/once								
Argent	4,4	4,6	4,9	6,7	7,3	12,2	**11,7**	*- 4,1 %*
Or	275	310	363	409	445	631	**599**	*- 5,1 %*
Palladium	540	337	201	230	202	330	**323**	*- 1,9 %*
Platine	515	540	692	844	897	1 234	**1 185**	*- 4,0 %*
Exprimés en euros/once								
Argent						9,5	**9,2**	*- 3,6 %*
Or						493	**471**	*- 4,5 %*
Palladium						257	**254**	*- 1,3 %*
Platine						963	**931**	*- 3,4 %*

Métaux de base et d'alliage
(London LME 3 mois)

	Rappel moyenne 2001	Rappel moyenne 2002	Rappel moyenne 2003	Rappel moyenne 2004	Rappel moyenne 2005	Moyenne août 2006	Moyenne septembre 2006	*Tendance septembre 06 août 06*
Exprimés en dollars/tonne								
Aluminium	1 440	1 365	1 430	1 721	1 899	2 507	**2 517**	*+ 0,4 %*
Cuivre	1 580	1 580	1 790	2 789	3 503	7 664	**7 579**	*- 1,1 %*
Etain	4 480	4 090	4 900	8 354	7 335	8 484	**9 016**	*+ 6,3 %*
Nickel	5 940	6 745	9 610	13 724	14 569	27 393	**28 066**	*+ 2,5 %*
Plomb	475	460	515	848	941	1 179	**1 324**	*+ 12,3 %*
Zinc	885	795	845	1 063	1 392	3 363	**3 407**	*+ 1,3 %*
Exprimés en euros/tonne								
Aluminium						1 956	**1 977**	*+ 1,1 %*
Cuivre						5 980	**5 954**	*- 0,4 %*
Etain						6 625	**7 082**	*+ 6,9 %*
Nickel						21 341	**22 046**	*+ 2,9 %*
Plomb						921	**1 040**	*+ 13,0 %*
Zinc						2 624	**2 676**	*+ 2,0 %*

Etat des Stocks au LME (t)

	Fin 2002	Fin 2003	Fin 2004	Fin 2005	Fin Août 2006	Fin septembre 2006	*Tendance septembre 06 août 06*
Aluminium	1 241 350	1 423 225	694 750	622 700	717 100	**691 325**	*- 3,6 %*
Cuivre	855 625	430 525	48 875	72 600	125 400	**116 875**	*- 6,8 %*
Etain	25 610	14 475	7 685	12 585	11 775	**11 875**	*+ 0,85 %*
Nickel	21 970	24 070	20 892	23 964	5 358	**5 124**	*- 4,4 %*
Plomb	183 900	108 975	40 700	41 350	78 350	**60 050**	*- 23,4 %*
Zinc	651 050	739 800	629 425	437 800	172 500	**139 125**	*- 19,3 %*

VARIATION DES COURS DES METAUX
PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE 2006

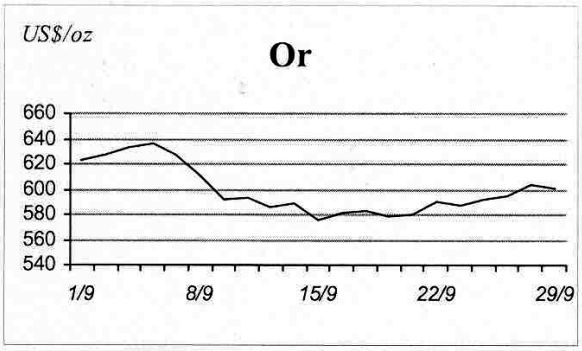

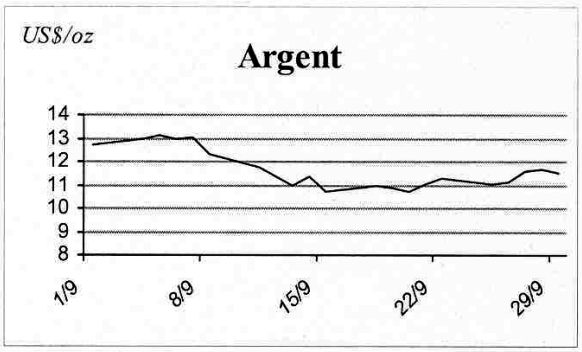

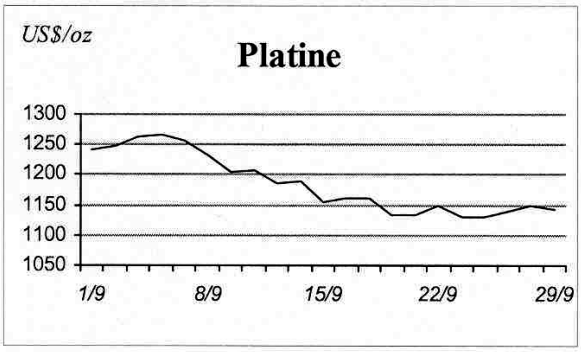

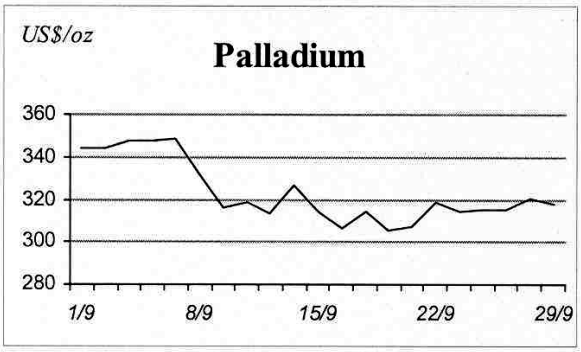

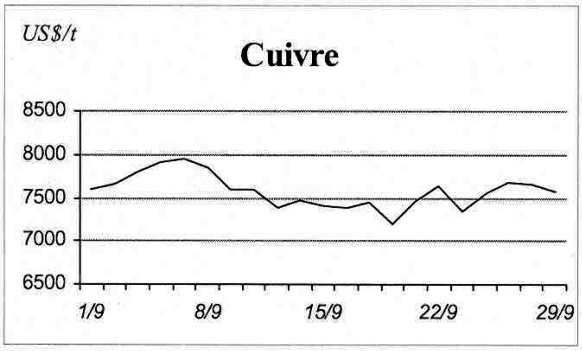

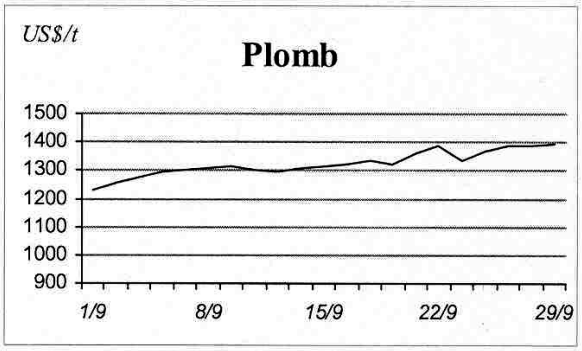

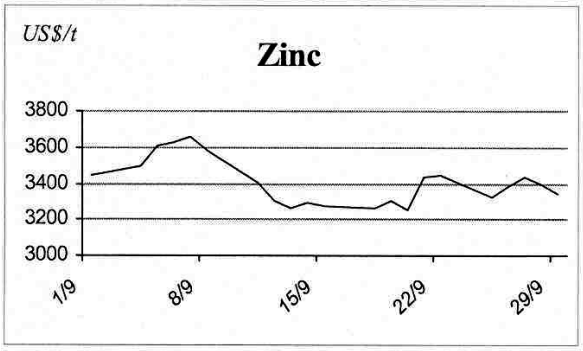

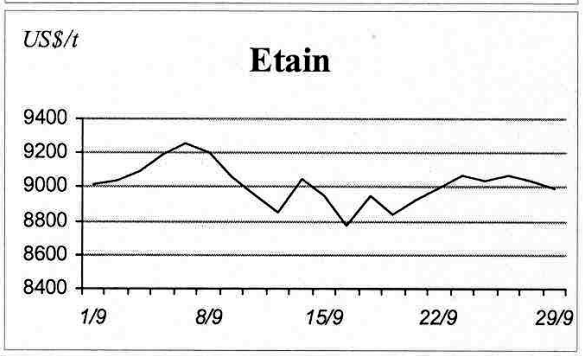

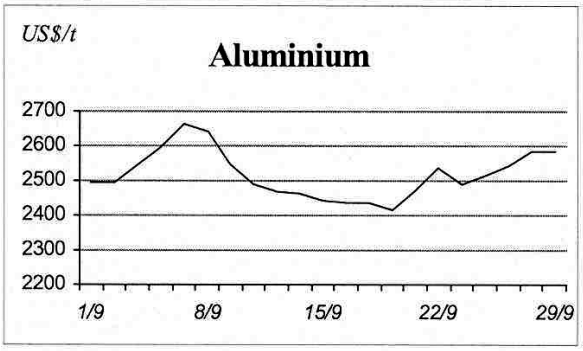

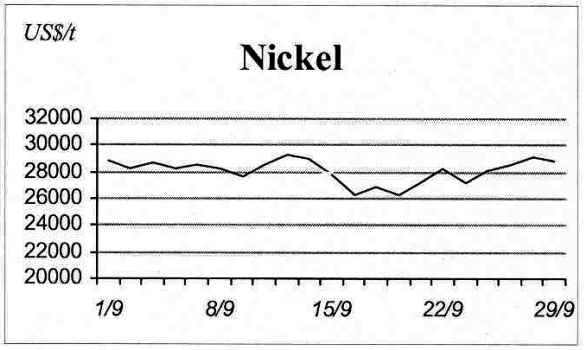

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. COURS ET TENDANCE

Métaux précieux : nouveau tassement des cours

La reprise « estivale » ne s'est pas poursuivie pendant le mois de septembre qui a connu, au contraire, un tassement des prix des métaux précieux. Les moyennes mensuelles des cours ont ainsi baissé. Exprimée en $/oz, la baisse atteint de - 1,9 % pour le palladium à - 5,1 % pour l'or, exprimée en €/oz, la baisse est plus limitée, de - 1,3 % à - 4,5 %.

L'**or** est remonté en début de mois jusqu'à près de 640 $/oz avant de subir une petite correction qui l'a ramené vers 580 $/oz, niveau conservé une dizaine de jours avant de remonter vers 600 $/oz en fin de mois. Ces 600 $/oz constituent un plus bas en deux mois et une baisse de 19 % par rapport au pic de 725 $/oz de mai dernier, qui a constitué un record sur 26 ans. Pour les analystes de Barclay's Bank, l'or devrait se stabiliser à court terme sur ce niveau de 600 $/oz. D'autres analystes, dont ceux du Gold Survey 2006, pensent que le cours de l'or pourrait remonter vers 700 $/oz avant la fin de l'année 2006.

L'**argent** a grossièrement suivi l'évolution de l'or : descente du niveau de 13 $/oz jusque vers 11 $/oz à la moitié du mois, puis remontée progressive vers 11,5 $/oz en fin de mois.

Le **platine** a quitté les 1 250 $/oz pour descendre par petits paliers vers les 1 150 $/oz.

Le **palladium** a décroché de plus de 30$ à la fin de la première semaine, replongeant sous les 340 $/oz et arrivant à se maintenir au dessus des 310 $/oz.

(Bases de cours BRGM établie d'après le site web Kitco.com ; La Tribune : 13/09/2006 ; Platt's Metals Week : 18/09/2006)

Métaux de base : stagnation générale des cours, avec des oscillations de faible amplitude, sauf pour le plomb

Dans l'ensemble, les cours des métaux de base ont peu varié pendant le mois de septembre, à l'exception du plomb qui a connu une remontée assez régulière de son cours. Les cours de l'aluminium, du cuivre, du zinc et de l'étain ont globalement suivi une évolution assez similaire : la poussée haussière en début de mois a été suivie d'un glissement puis d'une reprise douce (moins pour l'étain) dans le dernier tiers du mois.

Le cours de l'**aluminium** a évolué, après un maximum à 2 660 $/t en début du mois, entre 2 400 $/t et 2 600 $/t.

Le cours du **cuivre** a de nouveau frôlé la barre des 8 000 $/t avant de résister autour des 7 500 $/t.

Le cours du **zinc** a évolué entre les niveaux 3 650 et 3 250 $/t, terminant vers 3 400 $/t.

Le cours de l'**étain** a évolué entre 9 250 et 8 800 $/t, terminant le mois aux environs de 9 000 $/t.

Le cours du **plomb** a régulièrement progressé, passant de 1 240 à 1 400 $/t.

Le cours du **nickel** a réussi à résister au dessus de la barre des 28 000 $/t malgré une brève incursion en milieu de mois vers 26 000 $/t ; c'est dans ce contexte que la consolidation du secteur se poursuit (cf. Dossiers & faits d'actualité).

La situation actuelle des marchés des métaux de base, après la baisse des cours à l'exception du nickel, divise les observateurs. Doit-on envisager une reprise des hausses en fin d'année 2006 et en 2007 en raison de la faiblesse des stocks et d'une pression des investisseurs ? Ou doit-on envisager une baisse durable accompagnant un ralentissement de l'économie mondiale ? Sinon considérer qu'un sommet de cycle a été atteint et que l'on est déjà passé en récession comme pourrait le suggérer l'évolution sur un an de l'indice CRB des matières premières (fig. suivante) ?

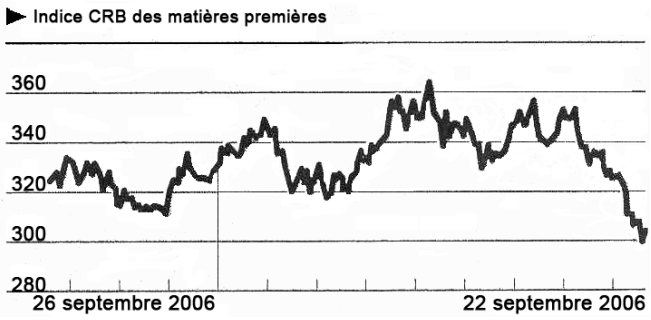

Source : Barchart.com in Le Figaro

En tout état de cause, il faut remarquer que même les tenants de l'hypothèse « fin de cycle » ne sont généralement pas « catastrophistes » : ainsi, S. Roach, économiste en chef de Morgan Stanley, ne prévoit pas d'effondrement comme la mention d'un éclatement de bulle spéculative a pu le laisser supposer.

(Bases de cours BRGM d'après le site LME ; Metal Bulletin : 18/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 21/09/2006)

2. FONDAMENTAUX

Monde : toujours un certain optimisme pour les rythmes de croissance à moyen terme

La résorption du choc économique du 11 septembre 2001 a pris trois ans

Au cinquième anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, un journaliste de La Tribune s'est interrogé sur l'impact économique résultant. Du point de vue de la croissance économique, cette rupture a été relativement vite surmontée : reparti de 2,4 %, le taux est remonté à son niveau de 2000 dès 2004 (fig. suivante).

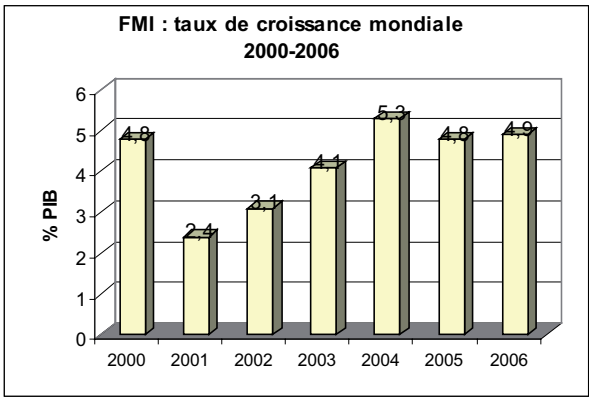

Source : FMI in La Tribune

Prévisions du FMI, de l'OCDE et de la CE pour 2006 et 2007

Pour 2006, l'OCDE prévoit un rééquilibrage de la croissance économique entre l'Europe et les Etats-Unis (fig. suivante). Si au 1er semestre l'Europe a fait mieux que prévu alors que les Etats-Unis ont ralenti après un départ dynamique, c'est l'inverse qui pourrait arriver au 2ème semestre puisqu'au léger ralentissement attendu en Europe correspond un redémarrage aux Etats-Unis, comme au Japon.

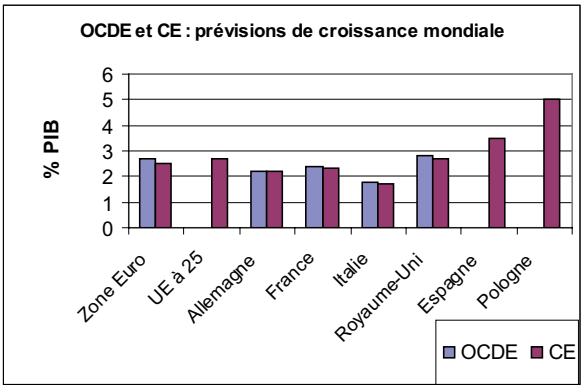

Après un chiffre de croissance global de 5,1 % pour 2006 qui constitue un niveau record pour la 5ème année successive, le FMI attire l'attention sur le risque d'un ralentissement général en 2007 (fig. suivante). Son ampleur pourrait ramener la croissance mondiale vers 3,25 %, même si le scénario le plus probable est de 4,9 %. Les facteurs à risque cités sont une chute brutale du secteur immobilier aux Etats-Unis et une accélération générale de l'inflation amenant les Banques Centrales à relever leurs taux.

(La Tribune : 07-11-12-15-22/09/2006 ; Les Echos : 06-07-15-16/09/2006)

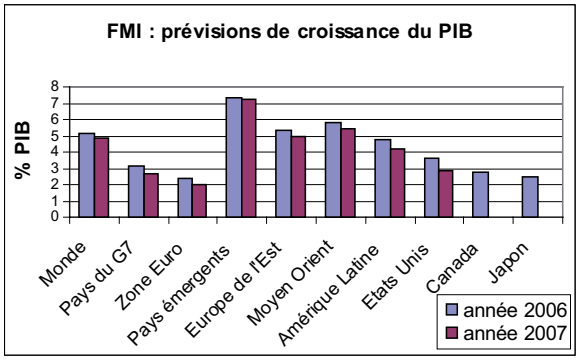

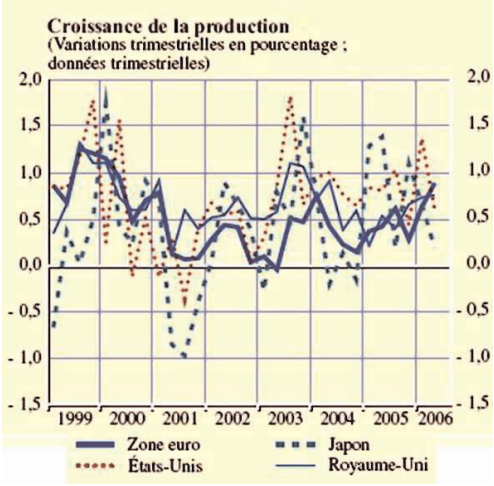

Source : Bulletin mensuel de la BCE

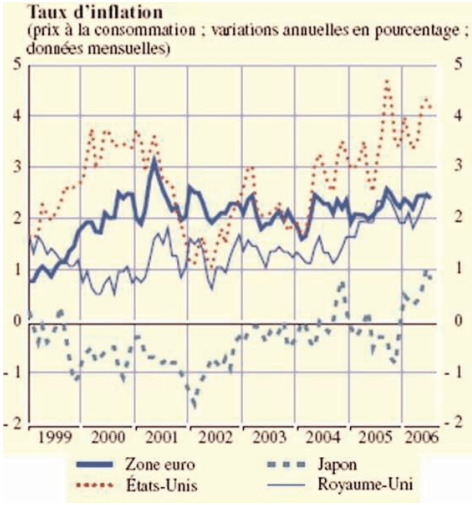

Source : Bulletin mensuel de la BCE

Europe et Etats-Unis : pause des hausses des taux de Banques Centrales sur fond de menace inflationniste persistante et de ralentissement économique

Si le 1er trimestre 2006 avait révélé une forte progression de l'économie mondiale, le 2ème a montré, à l'inverse, une diminution de l'activité aux Etats-Unis et au Japon. Ce constat de la Banque Centrale Euro-péenne (BCE) ne s'étend pas à la plupart des pays de l'Europe ainsi qu'aux pays émergents de l'Asie, Chine comprise, où la croissance est demeurée « robuste » (fig. suivantes).

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB s'est établie à 2,9 % en rythme annualisé pour le 2ème trimestre 2006 ; cet infléchissement de croissance devrait se poursuivre au 2ème semestre compte tenu de facteurs négatifs tels le renchérissement du pétrole, le resserrement récent de la politique monétaire et l'affaiblissement du marché de l'immobilier. La menace inflationniste persiste, comme en Europe, alors qu'elle n'a pas atteint l'Asie.

La BCE et son homologue américaine (FED) ont décidé de faire une pause dans leur stratégie de relèvement des taux. À l'issue de sa réunion du 31

août, la BCE a toutefois rappelé qu'elle resterait vigilante dans un climat monétaire jugé « encore très accommodant ». Cependant, la perception de l'OCDE, selon laquelle la reprise dans la zone Euro serait assez solide pour supporter une nouvelle hausse des taux, fait dire aux observateurs que la pause en Europe risque de prendre fin après octobre. La situation est un peu différente aux Etats-Unis en raison de signaux de ralentissement économique : certains observateurs anticipent une inflexion de la politique monétaire vers un soutien du dollar plutôt que vers une nouvelle hausse des taux.

(Bulletin mensuel de la BCE : Septembre 2006 ; La Tribune : 07-11-12-15-22/09/2006 ; Les Echos : 06-07-15-16/09/2006)

3. FAITS ET DOSSIERS D'ACTUALITÉ

L'absorption d'Inco par CVRD marque-t-elle la fin du mouvement de consolidation de la filière nickel ?

Lancée en octobre 2005, la grande bataille pour la consolidation minière dans la filière nickel, qui a vu le groupe suisse Xstrata absorber le groupe canadien Falconbridge (cf. Ecomine de juillet-août), s'est terminée ce mois-ci par le succès de l'offre du groupe brésilien CVRD sur l'autre mineur canadien, Inco.

Companhia Vale do Rio Doce (CVRD) a lancé son offensive le 11 août 2006 avec une offre uniquement numéraire valorisant Inco à 17,52 MdC$ (15,77 MdUS$). La situation s'est éclaircie pour CVRD non sans mal, après l'abandon du projet de fusion à trois Phelps Dodge - Inco - Falconbridge, après l'abandon du raid de Teck Cominco sur Inco le 17 août, puis l'abandon du projet amical de fusion de l'américain Phelps Dodge avec Inco le 5 septembre. La direction et les actionnaires d'Inco ont finalement préféré un relèvement de l'offre de CVRD à la fusion avec Phelps Dodge. CVRD avait obtenu des autorités canadiennes et américaines, début septembre, les autorisations nécessaires pour son OPA sur Inco.

Pour nombre d'observateurs, dont l'analyste d'UBS R. Bahr, « la nouvelle entité résultant de l'union Inco + CVRD aura davantage de capacité de financement, notamment pour les nouveaux projets, en puisant dans son cash-flow et en accédant aux marchés de capitaux ». Le premier exemple cité est le projet Goro Nickel, le plus ambitieux d'Inco avec des capacités de 60 000 t/an de nickel et de 5 000 t/an de cobalt, dont le démarrage a été repoussé au début 2008.

La bonne santé des acteurs de la filière, illustrée par les résultats d'Inco qui s'apprête à annoncer le plus important bénéfice trimestriel de son histoire, attendu dans une fourchette de 610-630 M$, signifie que la vague de consolidation n'est peut-être pas finie.

(La Tribune : 21-26/09/2006 ; Les Echos : 06-26/09/2006 ; Metal Bulletin : 29/09/2006)

Consolidation majeure en vue dans la filière aluminium : projet de fusion entre Rusal, Sual Group et la branche aluminium de Glencore

La fusion annoncée de Rusal et de Sual Group, premier scénario

La rumeur d'une fusion entre les groupes Russky Aluminii (Rusal) et Siberian Ural Aluminii (Sual) court les médias depuis sa 1ère accréditation dans la presse russe du 22 août (cf. Ecomine de juillet-août). Certes, la constitution d'un monopole russe de l'aluminium, autorisée par la législation et encouragée par le gouvernement russe qui veut créer des champions mondiaux par secteur, a des avantages à l'échelle nationale : réunion des capacités de production et des réseaux, et complémentarité sur les postes alumine (en excès de production chez Sual et en déficit chez Rusal) et électricité (Rusal mieux positionné que Sual en termes de prix et d'autosuffisance). La protection anti-OPA par l'augmentation de taille n'est pas l'enjeu actuel car Rusal et Sual ne sont pas des sociétés cotées. A l'échelle internationale, le marché risque de se rigidifier avec la constitution d'un quarteron de géants de l'aluminium (Russe, Alcoa, Alcan et Chalco) avec ses règles de cohabitation.

L'arrivée d'un troisième partenaire, Glencore, second scénario

Le 31 août apparaissait dans la presse un nouveau scénario, celui d'une alliance à trois, Glencore International AG apportant sa branche aluminium au projet de fusion Rusal-Sual. Cette alliance ferait de la nouvelle entité l'incontestable n° 1 mondial à la place d'Alcoa. Le groupe suisse Glencore dispose d'actifs aluminium disséminés, aux Etats-Unis, en Jamaïque, en Islande, en Suède, Islande et Italie.

Trois entreprises non cotées

Rusal, Sual et Glencore sont trois entreprises non cotées dont les gouvernances se ressemblent en termes de concentration du pouvoir. Si le scénario à trois l'emporte, le capital de la nouvelle société sera ouvert par introduction sur des marchés boursiers, en Russie et à l'étranger (pays occidental). Dans l'autre cas, non précisé, il faut rappeler que Sual et Rusal ont leur propre programmation d'introduction sur des marchés boursiers, à court terme pour le premier, d'ici trois ans pour le second.

En cas de fusion à trois, les analystes ont estimé la valeur financière globale à 29 Md$, ou 23 Md€, moins les dettes estimées à 2,7 Md$. La répartition du capital serait alors de : Rusal 64,5 % (18,7 Md$), Sual 21,5 % (6,2 Md$), actifs aluminium de Glencore 14,0 % (4,0 Md$).

La prochaine hiérarchie mondiale suivant les deux scénarios

Un classement succinct des principaux acteurs de la filière aluminium, avec les deux scénarios de fusion possibles, a été établi d'après les productions 2005 (données du Raw Materials Data, fig. suivante) ; en plus des productions comparées, ce schéma permet de visualiser l'autosuffisance en alumine des acteurs (production d'alumine divisée par 2). Ne figurent pas de grands producteurs d'alumine comme Alumina Ltd ou de grands producteurs d'aluminium tels Dubal et Alba, de même que des évolutions radicales récentes, telle la croissance explosive de Chalco dont la capacité de fonderie actuelle est de 2,5 Mt/an.

Hiérarchie filière aluminium suivant les productions 2005 (RMD)

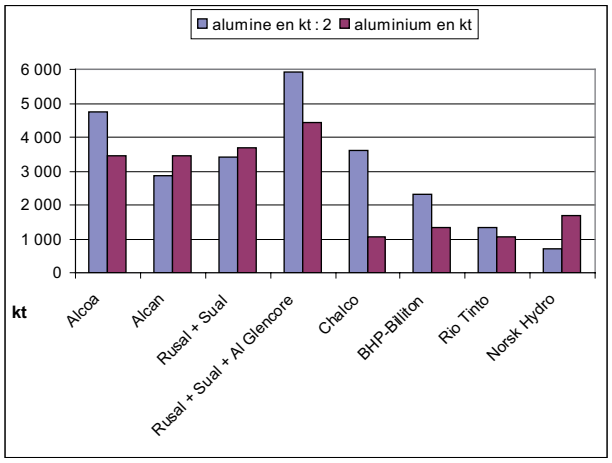

Dans le scénario à deux, la production cumulée d'alumine représente 10,3 % de la production mondiale (6 853 kt sur 66 700 kt) et la production d'aluminium primaire 11,8 % (3 696 kt sur 31 200 kt. Dans le scénario à trois, la production d'alumine représente 17,8 % (11 860 kt) de la production mondiale et la production d'aluminium primaire 14,1 % (4 414 kt).

Une stratégie commune par addition des ambitions individuelles ?

Individuellement, Rusal a programmé un plan de croissance très ambitieux, de coût évalué à 16 Md$, qui doit le hisser au 1er rang mondial à l'horizon 2013. Sual a prévu de doubler sa capacité de production à moyen terme. Glencore a poursuivi une politique opportuniste de rachats suivie d'une expansion ciblée sur l'Islande (Nordural).

Quelle que soit l'issue à deux ou à trois, le gain des synergies, la fusion arithmétique des investissements et l'augmentation des moyens financiers par l'ouverture du capital devraient avoir un effet de levier sur la croissance de la nouvelle entité industrielle. Reste à savoir la place qui lui sera réservée par rapport aux autres intérêts des sociétés holdings en présence (Basic Element, Renova, Glencore) qui ont en commun de produire et de commercialiser l'énergie.

(Financial Times : 30/08/2006, 23/09/2006 ; La Tribune : 31/08/2006 ; Le Monde : 01/09/2006 ; Le Figaro : 22/08/2006 ; Les Echos : 22-31/08/2006 ; L'Usine Nouvelle : 07/09/2006 ; Metal Bulletin : 28/08/2006, 04-11/09/2006 ; MB daily : 23-30/08/2006 ; Mining Journal : 25/08/2006, 08-15 /09/2006 ; Platt's Metals Week : 04-18/09/2006)

Le LME va lancer des mini-contrats pour inciter des investisseurs plus modestes

Le London Metal Exchange (LME), la plus importante place mondiale pour le négoce des métaux de base, tente de se développer en se rendant accessible à un plus grand nombre d'investisseurs. Pour attirer des investisseurs plus modestes, le LME lancera ses « mini-contrats » à partir du 20 novembre. Il s'agit de contrats portant sur 5 tonnes de métal et non sur 25 tonnes comme pour les contrats classiques ; ces contrats porteront d'abord sur le cuivre, l'aluminium et le zinc.

En 2005, le LME a eu un volume d'activité élevé avec 78 millions de lots négociés, pour un montant financier total de 4 500 Md$, et 2006 devrait être meilleur encore (fig. suivante).

Pour se développer en diversifiant les produits, le LME a récemment lancé des contrats sur les plastiques et il projette toujours le lancement des contrats acier.

(Les Echos : 25 et 27/09/2006)

Le haut niveau des besoins du « client chinois » peut-il contribuer à une modération des hausses de prix des minerais de fer ?

D'après l'institut australien ABARE[1], les hausses de capacités de production de minerais de fer d'une part, le rôle central de la Chine en tant que principal importateur d'autre part, devraient concourir à contenir les hausses de prix des minerais, voire à les faire baisser.

Après une hausse de la production mondiale de minerai de fer de 16 % entre 2003 et 2004, ABARE s'attend à un marché à l'équilibre en 2007 avec une demande de 1,603 milliard de tonnes et une production de 1,602 milliard de tonnes (fig. page suivante).

La Chine a atteint dans ce domaine une position forte : elle a importé 270 Mt en 2005, représentant 40 % du commerce international (sea market) estimé à 670 Mt, et elle devrait importer, d'ici la fin de la décennie, davantage de minerai que le reste du monde. Les premiers accords 2006 ayant été passés entre un producteur d'un côté et un sidérurgiste de l'autre, les dernières négociations sur les prix des minerais de fer 2006 ont réuni producteurs australiens et brésiliens (70 % de l'offre mondiale est

[1] Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics

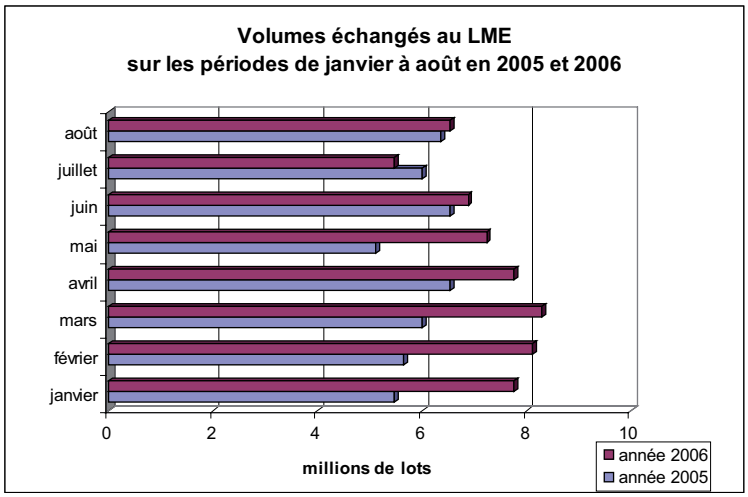

Source : LME in Les Echos

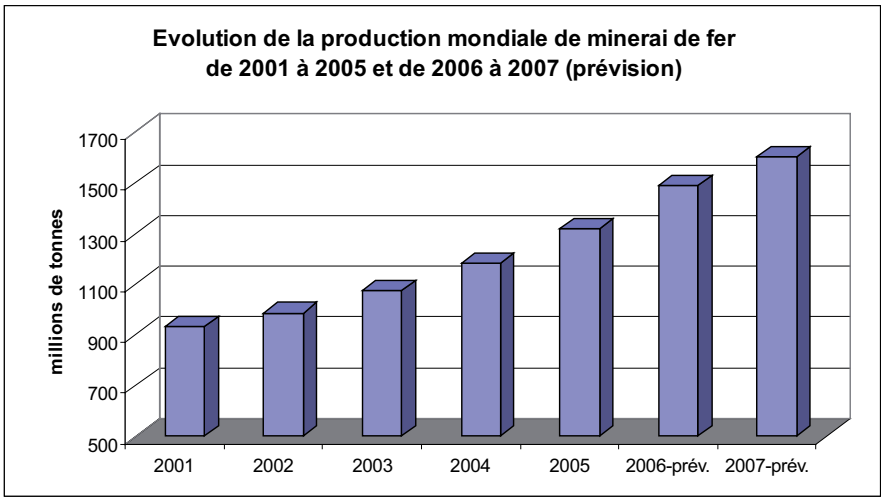

concentrée par BHP-Billiton, Rio Tinto et CVRD) et les représentants chinois. L'arrivée tardive de ces négociations et la dépendance chinoise (les hauts fourneaux sont en pleine activité) placent le pays en mauvaise position pour négocier : les sidérurgistes et agences d'importation chinois, qui avaient médiatiquement rejeté l'idée d'une hausse de 25 %, ont fini par se ranger du côté des autres industriels, et accepter la hausse généralisée de 19 %.

Néanmoins, un « pays-client » de ce potentiel, dont les prévisions de croissance des besoins ont été anticipées par les mineurs australiens et autres, doit un jour parvenir à modifier le rapport de force, voire à l'inverser en sa faveur. Cette tendance est aussi partagée par les services d'investissement du groupe Olma basé à Moscou (fig. suivante).

Une voie plus consensuelle est aussi possible car les contrats de long terme qui viennent d'être signés par CVRD avec des clients chinois suggèrent la recherche de stabilité, de respect mutuel et de coopération :

- CVRD fournira à Beitai Iron & Steel 4,2 Mt/an de minerai de fer jusqu'en 2031 (hausse possible à 7,2 Mt/an) ;

- CVRD fournira 7,3 Mt/an à Maanshan Iron & Steel dans la période 2007-2013 (relèvement possible à 8,3 Mt) ;

- CVRD et Shougang Iron & Steel ont conclu une alliance stratégique pour développer des projets fer et acier.

(Mining Journal : 22-29/09/2006 ; La Tribune : 25/09/2006 ; Les Echos : 27/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 14/09/2006)

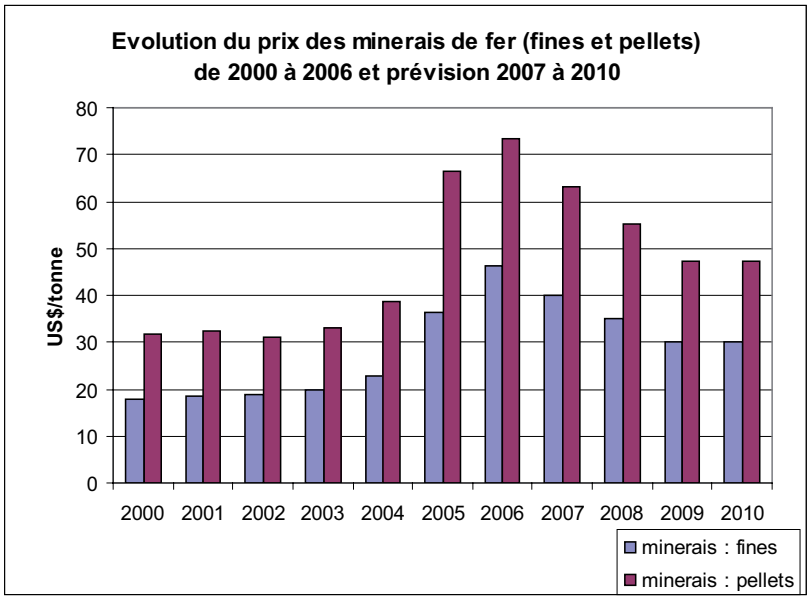

Source : Olma in Mining Journal (prix CVRD pour minerais à 65 % Fe, FOB Brésil)

INFORMATIONS SECTORIELLES

MÉTAUX DE BASE

ALUMINIUM

La chute du prix de l'alumine du marché spot et en Chine se poursuit

Le retournement du marché de l'alumine dû à l'arrivée continue de nouvelles capacités chinoises de production pèse sur les prix. Après avoir baissé son prix de l'alumine spot de 13,3 % le 7 août dernier, à 614 $/t, Chalco a procédé à une nouvelle baisse de 22,3 % le 1er septembre, à 477 $/t.

À la mi-septembre, l'alumine cif port chinois arrivant vers 300 $/t, voire un peu moins, Minmetals abaissait le prix de l'alumine importée à 440 $/t. Peu après, Chalco diminuait une nouvelle fois le prix de l'alumine spot du marché intérieur, le ramenant à 378-403 $/t, livraison et taxes incluses.

Chalco devra donc s'attendre à un tassement de ses bénéfices au second semestre : au 1er semestre, ayant encore profité d'un prix élevé de l'alumine, le groupe affichait un chiffre d'affaires en hausse de 54 % (périmètre fonderies en augmentation), à 3,44 Md$, et un bénéfice net en hausse de 90 %, à 846 M$.

Aujourd'hui, la prévision de production chinoise d'alumine 2006 se situe dans une fourchette allant de 11,5 à 13,7 Mt, contre 8,5 Mt en 2005. Rejoignant la prévision de Macquarie Bank (cf. Ecomine de juillet-août), un responsable de fonds de placement cite des productions prévisionnelles de 20 Mt en 2007, 25 Mt en 2008 et 29 Mt en 2009. Cela se confirmera si les 29 projets en cours de construction, comme l'a révélé la National Development & Reform Commission, arrivent en production. Mais le gouvernement, via la NDRC, semble fermement engagé dans le plan de « refroidissement » des investissements et, sur un autre tableau, vient de renforcer la réglementation imposée aux industriels électro-intensifs.

(Metal Bulletin : 04-11/09/2006 ; MB daily : 23/08/2006, 18-20-29/09/2006 ; Mining Journal : 25/08/2006, 01/09/2006; Platt's Metals Week : 04-11-18/09/2006)

Global Alumina arrivera-t-il à concrétiser son projet alumine guinéen ?

En Guinée, le projet de Global Alumina (GlobAl), ex-Gapco, de construire une raffinerie d'alumine de 2,8 Mt/an à Sangarédi, près de Boké, est encore en attente de boucler son financement. Depuis 2002 que le projet a été officialisé, et malgré le contexte porteur (déficit du marché + prix élevé), GlobAl n'est toujours pas assuré d'atteindre son but au moment du retournement du marché.

Côté technique, GlobAl avait fini par obtenir du consortium Halco (AWAC-Alcan), avec l'appui du gouvernement, l'accès à l'approvisionnement de bauxite dans la région de Boké. Côté contrats de vente, GlobAl avait signé des accords avec Dubal pour 40 % de la production de phase 1 sur 20 ans (1 120 kt/an) et avec Glencore pour 15 % sur 20 ans (420 kt/an), plus 25 % de la production de phase 2 avec Dubal (soit 375 kt/an). Côté financement enfin, après l'entrée d'IDB Infrastructure Found (Bahreïn) à hauteur de 12,5 % du capital, Global cherchait un autre partenaire apte à prendre 25 % du capital (coût d'investissement approchant les 3 Md$) et 25 % de la production. China Aluminium Group et Mitsubishi ayant fait défaut, deux nouveaux candidats sont actuellement cités, qui sont BHP-Billiton et Sual Group.

Compromis dans le court terme par la chute du prix de l'alumine, le projet a reçu un soutien indirect du Ministre des Mines de Guinée, Ousmane Sylla, s'adressant aux compagnies présentes dans le pays. D'après cette déclaration, il est souligné que l'importance de la Guinée dans l'inventaire des ressources mondiales de bauxite, données pour la moitié des 50 milliards de tonnes recensées[2], devrait s'accompagner d'une large valorisation *in situ*, signifiant la réduction ou l'arrêt à terme des exportations brutes de bauxite.

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 14/09/2006 ; Metal Bulletin daily : 08-18/09/2006 ; Mining Journal : 15/09/2006 ; Platt's Metals Week : 11/09/2006)

Alcoa a l'autorisation environnementale pour procéder à l'expansion de capacité de la raffinerie d'alumine de Wagerup

Située en Australie occidentale et exploitée par AWAC (60 % Alcoa - 40 % Alumina Ltd), la raffinerie de Wagerup (2,6 Mt/an) est parmi les sept unités mondiales de ce type à capacité égale ou supérieure à 2 Mt/an. Depuis des années existe un projet d'expansion ambitieux devant porter cette capacité à 4,7 Mt/an par l'ajout d'une 3ème ligne de production, et devant moderniser les installations existantes, notamment au plan de l'impact environnemental. Son coût est estimé à 1,5 MA$ (1,15 M$).

AWAC vient de recevoir du gouvernement local l'approbation de son projet et de son impact environnemental. Précédemment prévue pour 2007, la mise en production devrait être retardée car l'industriel se donne, à la date de septembre 2006, un an de finalisation technique et un an supplémentaire de mise en essai progressive de la nouvelle ligne.

(Metal Bulletin : 18/09/2006 ; Mining Journal : 15/09/2006)

[2] Les chiffres cités par O. Sylla semblent concerner la ressource-potentiel et non la ressource-base de composante économique subactuelle. Récemment, la Guinée représentait 7 des 25 milliards de tonnes de la ressource-base mondiale de bauxite.

CUIVRE

Oxiana Resources autorise le lancement du projet à cuivre-or de Prominent Hill en Australie

Le Comité de direction d'Oxiana Resources a donné l'autorisation de développer le projet à cuivre-or de Prominent Hill, situé en Australie du Sud. Le montant total de l'investissement est évalué à 775 MA$ (587 MUS$). Les premiers travaux préparatoires devaient commencer aussitôt car la mise en production est programmée pour septembre 2008.

Le gisement a des réserves prouvées et probables de 68,2 Mt à 1,31 % Cu (893 kt) et à 0,59 g/t Au (40 t). La capacité moyenne sur les 10 années d'exploitation prévues s'établit à 187 kt/an de concentrés (concentrés secs à 45 % Cu et 19 g/t Au), avec un pic à 230 kt/an ; le coût opératoire moyen correspondant est évalué à 0,73 $/lb. Les taux de récupération du circuit de traitement (broyage et flottation) ont été estimés à 86 % pour le cuivre et à 77 % pour l'or. La production de cuivre métal atteindra 104 kt/an durant les années 1-4 et 71 kt/an durant les années 5-10.

(Mining Journal : 01/09/2006)

Ormonde Mining annonce un résultat d'étude encourageant sur le petit projet à cuivre-or de La Zarza en Espagne

Ormonde Mining a entrepris une étude sur le gisement espagnol de La Zarza, situé dans la ceinture pyriteuse sud-ibérique (Sierra Aracena, province de Huelva) à proximité du gisement historique de Rio Tinto. Ormonde s'est intéressé à deux types de minéralisation, la formation « Silicatado » et la formation « Stockwork ». Ses résultats se rapportent à « Silicatado » (quartz à pyrite) qui se situe au toit des amas de sulfures massifs du gisement. Il y a délimité une zone aurifère riche de 5-10 m de puissance à teneur moyenne d'environ 5 g/t, généralement surmontée d'une zone cuprifère riche de 5-6 m de puissance à teneur moyenne de 2-3 % Cu.

Les ressources indiquées et inférées sont aujourd'hui évaluées à 6,8 Mt renfermant 85 000 t de cuivre et 15 t d'or (références de 2 $/lb pour le cuivre et de 550 $/oz pour l'or). Sur cette base, Ormonde a établi un projet d'un montant de 26 M€ : il prévoit d'installer une capacité de production (souterraine) de 450 kt/an de minerai et un circuit de traitement conventionnel par flottation qui permettrait de récupérer en concentrés cuivre, or, argent, zinc et plomb. Le coût opératoire avancé est de 31 € à la tonne de minerai sortie et traitée.

Suivant les termes de l'accord qu'il a signé avec le vendeur Nueva Tharsis NL, un droit de regard sur trois ans assujetti à un engagement de dépenses minimum et le droit de récupérer au moins 70 % du projet, il reste à Ormonde un an pour décider de la suite à donner.

(Mining Journal : 08/09/2006)

ÉTAIN

Les autorités chinoises abaissent à 8 % la prime à l'exportation sur l'étain et ses produits

Les autorités chinoises ont abaissé de 13 % à 8 % la prime à l'exportation (tax rebate) sur les produits d'étain, alliés ou non, à effet du 15 septembre. Cela concerne les produits en barres, billettes, plaques et feuilles d'épaisseur au-dessus de 0,2 mm, ainsi que les poudres et granules. De plus, la prime à l'exportation sur les produits d'étain non-alliés non-ouvrés, qui était aussi de 13 %, a été purement et simplement supprimée. Cela concerne l'étain et ses alliages en lingots ou autres formes brutes, l'étain de soudage et les déchets et scrapes d'étain.

Un représentant du Ministère des Finances a commenté ces mesures en déclarant que l'offre domestique allait définitivement pouvoir augmenter et les prix du marché intérieur se détendre en conséquence. S'il est également attendu que la raréfaction du matériel chinois à l'international ait un effet de levier sur les cours du LME, il est souligné qu'à long terme un rapprochement s'effectuera entre les prix du marché domestique chinois et du LME. À la mi-septembre, le prix sur le marché chinois de l'étain en lingots était de 10 072 $/t alors que le prix cash sur le LME était de 9 000 $/t.

(Platt's Metals Week : 18/09/2006)

FER et ACIER

La capacité mondiale de production d'acier inoxydable en avance sur la demande alors qu'un nouveau grand projet est lancé

D'après le directeur de la Fédération allemande de l'acier, qui s'exprimait lors de la dernière séance de l'International Stainless Steel Forum (ISSF), le taux de croissance annuel moyen de la production mondiale d'inox devrait diminuer dans la période 2006 à 2010 par rapport à la croissance enregistrée dans la période 1990-2005. Ce taux moyen annuel passerait à 5,56 % contre 6,18 % précédemment.

Les prévisions de reprise de la demande après le tournant du marché, vers la fin 2005, avaient incité les producteurs non chinois à reprendre « en douceur ». Cela a notamment été le cas au 1er trimestre mais, sur l'ensemble de l'année, les analystes s'attendent quand même à une hausse de 8 % à 10 % par rapport aux 24,32 Mt de 2005. Situation qui amène ces industriels à s'inquiéter de la montée en puissance de la capacité chinoise.

Les efforts des autorités chinoises pour ralentir la croissance de la filière semblent davantage porter sur la branche acier, notamment avec le rabattement de la prime à l'exportation de 11 % à 8 %, que sur la branche des aciers inoxydables. Le directeur de la société Global Stainless a souligné que 4 Mt/an de capacité d'inox allaient entrer en production sans certitude d'une absorption par le marché intérieur chinois. C'est la confirmation du prochain basculement de ce marché qui, grand importateur d'inox, puis importateur net, est en passe de devenir exportateur net, et l'annonce d'un bouleversement des flux commerciaux.

Ce contexte n'a pas dissuadé le groupe allemand Thyssen Krup Stahl qui veut implanter aux Etats-Unis un complexe sidérurgique de capacité 4,5 Mt/an d'acier et 1 Mt/an d'inox. Le consultant PEPS International a résumé le point de vue de nombre d'industriels en déclarant qu'il n'était pas sûr de savoir si une nouvelle capacité

de cette ampleur avait place dans le marché nord-américain.

(Platt's Metals Week : 04-25/09/2006 ; Recyclage Récupération : 08/09/2006)

Dix-huit mois pour réussir l'intégration d'Arcelor et de Mittal Steel

À la fin de la clôture de l'OPA le 17 août, le groupe Mittal Steel avait acquis 93,7 % du capital d'Arcelor. Le non franchissement du seuil de 95 % déclenchant le retrait obligatoire des porteurs minoritaires n'est pas un problème, car les actionnaires disposent encore de trois mois, en droit luxembourgeois, pour apporter leurs titres.

Arcelor Mittal s'est donné 18 mois pour réaliser l'intégration d'Arcelor et de Mittal Steel alors qu'il est rappelé que la fusion Usinor-Arbed-Aceralia a pris trois ans. Il est prévu que le chantier d'intégration soit avancé à 80 % d'ici le mois de juillet 2007. Après les nominations de la Direction et du Conseil d'administration, Arcelor Mittal a nommé un Comité de gestion constitué de 24 cadres dirigeants. A la mi-septembre, Arcelor Mittal a fait son entrée sur la place boursière de Paris dans la liste de l'indice CAC 40.

Le recadrage des objectifs de croissance fait partie des priorités d'Arcelor Mittal et les responsables se sont donnés quelques mois pour trancher dans les dossiers de projets en cours. Sont d'abord cités le centrage du développement sur l'Asie, en particulier en Chine et en Inde, et sur le Brésil. En Chine, Laiwu Steel et Hunan Valin Steel devraient obtenir l'accord des autorités compétentes pour devenir officiellement filiales d'Arcelor Mittal. Lors d'une visite au Brésil, Lakshmi Mittal s'est non seulement engagé dans la poursuite du plan d'investissement en cours hérité d'Arcelor, soit 5 Md$ à investir dans les usines et structures actuelles (croissance brownfield), mais il a lancé le projet d'une usine de brames d'acier réservées à l'exportation.

Arcelor Mittal a aussi à régler trois problèmes en particulier. Le plus délicat est la question du maintien dans le groupe du sidérurgiste canadien Dofasco que le plan anti-OPA d'Arcelor a placé en situation légale très particulière. Le second est celui de la cession de trois usines de produits longs (deux ex-Arcelor en Allemagne et en Italie et une ex-Mittal en Pologne) conformément aux exigences de la CE en matière de respect de la concurrence. Le dernier concerne la fermeture du haut fourneau de Liège, décision prise par Arcelor mais que Lakshmi Mittal s'était engagé à réexaminer.

Premier écueil pour Arcelor Mittal, la CVM (autorité des marchés financiers du Brésil) a exigé que Mittal Steel fasse une offre de rachat sur les 34 % de la filiale Arcelor Brazil qu'il ne détient pas. CVM maintient donc qu'il y a changement de contrôle selon la législation brésilienne alors que L. Mittal soutenait qu'avec moins de 50 % du capital, ce n'était pas le cas. Au cours actuel de l'action Arcelor Brazil, les actionnaires Mittal devraient avoir à payer un minimum de 2,7 Md€. Avec ses 10 Mt/an d'acier en 2005, cette filiale de l'ex-Arcelor a représenté 19 % de la capacité de production et 11 % du chiffre d'affaires du groupe.

(Le Figaro : 15/09/2006 ; La Tribune: 15-27/09/2006; Les Echos : 27/09/2006 ; Metal Bulletin : 28/08/2006, 04/09/2006 ; Metal Bulletin daily : 23/08/2006, 08-20-26/09/2006)

Le CMEC à Belinga et l'IFC à Simandou font avancer deux projets fer africains

Après le choix du gouvernement du Gabon d'attribuer la concession de fer de Belinga à CMEC (China National Machinery & Equipment Import & export Corp), choix sanctionné par la signature d'un 1er accord, les deux parties on signé l'accord définitif le 7 septembre.

Dans son projet, estimé à environ 3 Md$ (mine, chemin de fer, port minéralier, deux centrales électriques), CAMEC aura l'appui de la Banque chinoise d'import-export qui devrait à peu près complètement avancer le montant sous forme de crédits à faible taux. CMEC dispose de deux à trois mois pour créer la compagnie minière porteuse du projet. L'Etat gabonais devrait y prendre une participation de 10-15 %. La concession de fer de Belinga a des ressources estimées à 500 Mt ; la production pourrait y commencer avec une capacité entre 20 et 40 Mt/an.

Rio Tinto, qui a officiellement obtenu en mars du gouvernement de Guinée la concession de Simandou, vient de recevoir l'appui de l'International Finance Corp (IFC) qui est le bras armé de la Banque mondiale en charge de cofinancer des projets privés. Le 9 août, l'IFC a acheté une part de 5 % de SIMFER SA, filiale 100 % de Rio Tinto.

Une étude de préfaisabilité est en cours pour évaluer un premier gisement dans cette concession, appelé « Pic de Fon ». En plus du cautionnement de l'IFC-Banque Mondiale et de l'appui de ces organismes pour encadrer l'étude d'impact social et environnemental, l'IFC doit entreprendre à l'échelle de la Guinée une étude de l'impact du secteur minier dans le développement des communautés.

(Metal Bulletin : 18/09/2006 ; Mining Journal: 08-15/09/2006 ; MJ News : 07/09/2006)

PLOMB - ZINC

La fusion de deux mineurs canadiens donnera naissance à un acteur de 1er plan dans le zinc et le cuivre au sein de l'UE

Eurozinc Mining Corp et Lundin Mining Corp, deux mineurs inscrits sur le Toronto Stock Exchange, ont décidé de fusionner pour créer un acteur majeur à l'échelle de l'Union Européenne, dont la capitalisation boursière approchera les 3,25 MdC$ (2,3 Md€). La décision doit encore être approuvée par les actionnaires des deux compagnies.

Le montage de l'opération prévoit que Lundin absorbe Eurozinc par échange de 0,0952 action Lundin contre une action Eurozinc, valorisant Eurozinc à 1,84 MdC$ (1,3 Md€) et Lundin à 1,41 MdC$ (1,0 Md€). Soit une répartition du capital de la nouvelle société de 56,7 % pour les actionnaires Eurozinc et de 43,3 % pour les actionnaires Lundin.

La nouvelle compagnie aura une capacité de production de 205 kt/an de zinc et de 90 kt/an de cuivre, plus 2 720 t/an d'argent et des réserves représentant 11 ans de production. Les mines en activité sont toutes européennes. Eurozinc apporte Neves Corvo (Portugal) et, bientôt, Aljustrel (Portugal également) qui entrera en production en 2007. Lundin apporte Zinkgruvan et

Storliden (Suède), ainsi que Galmoy (Irlande).

Leurs portefeuilles comprennent d'autres actifs, en Europe et ailleurs, très variés, notamment chez Lundin. Ce dernier a des intérêts dans le projet Zn-Pb de Mehdiabad (10 % du capital, Iran), dans le projet polymétallique d'Asmara (17,3 % si conclusion aboutit, Erythrée) et il vient de conclure l'acquisition, pour un montant de 408 M$, de 49 % du projet Zn-Pb d'Ozernoye (République de Bouriatie).

(American Metal Market : 28/08/2006 ; Metal Bulletin : 21-28/08/2006 ; Mining Journal : 30/06/2006, 25/08/2006 ; Mining Magazine : September 2006)

MÉTAUX D'ALLIAGE

COBALT - NICKEL

Les projets nickel néo-calédoniens au centre de contestations syndicales et environnementales et de la consolidation de la filière

En Nouvelle Calédonie, la multiplication d'actions de contestation du processus de développement de l'activité minière au cours des derniers mois a fini par installer un climat d'incertitude. C'est dans ce contexte que la récente vague de consolidation dans la filière nickel a entraîné des changements importants du côté des opérateurs-investisseurs miniers. Inco, opérateur du projet Goro Nickel, s'est fait absorber par CVRD tandis que Falconbridge, opérateur du projet Koniambo, s'est fait absorber par Xstrata.

Les principaux enjeux miniers actuels de l'île sont au nombre de trois, Goro, Koniambo et Doniambo. Les plus affectés par cette situation sont le projet Goro Nickel d'Inco, dont l'usine hydrométallurgique est en construction (60 kt/an Ni, 5 kt/an Co) et le projet Doniambo d'Eramet-SLN, correspondant à une expansion de la capacité de l'usine pyrométallurgique qui est presque terminée (de 60 à 75 kt/an). Le projet Koniambo, qui inclut la construction d'une usine pyrométallurgique (60 kt/an Ni en deux phases), est au stade de la faisabilité.

Les autorisations concernant le projet Goro ont été administrativement suspendues pendant qu'une contre-expertise environnementale est en cours. Programmé pour septembre 2007, le démarrage de l'exploitation serait retardé à la mi-2008. Eramet-SLN a subi des perturbations de sa production au point d'invoquer la « force majeure » pour non respect de contrats commerciaux vers l'Asie. Xstrata enfin, après avoir affirmé son entière détermination à mener à bien le projet Koniambo, a mis en avant l'augmentation du coût de réalisation (2,3 Md$) tout en soulignant qu'aucune entreprise commerciale ne peut s'engager à l'aveugle sur un dossier de cette importance.

(Les Echos : 19/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 21/09/2006 ; Metal Bulletin : 28/08/2006, 04/09/2006)

Sumitomo consacrera 860 M$ pour augmenter sa capacité de nickel de 40 kt

En 2005, Sumitomo Metal Mining (SMM) a enregistré une production minière de 25 700 t de nickel (métal contenu) et une production métallurgique de 62 000 t de nickel raffiné qui en font le n° 1 au Japon et un des dix plus importants acteurs mondiaux de la filière. Cela n'est pas suffisant pour SMM qui veut faire partie des tout premiers et suivre l'augmentation de la demande, notamment japonaise : il vient d'annoncer un plan d'expansion de sa capacité de production de nickel pour la faire passer de 60 à 100 kt/an à l'horizon 2010. Les 860 M$ qu'il doit y consacrer seront notamment investis dans l'expansion de la fonderie japonaise de Nihama et dans le développement et la mise en production de nouvelles mines.

A Nihama, la capacité de fonderie doit être portée de 36 kt/an à 46 kt/an. Il lui reste donc une trentaine de kt/an de capacité à trouver. Sur le projet minier Coral Bay (Indonésie, gisement latéritique de Rio Tuba), une seconde unité de traitement sera construite qui doublera la capacité actuelle de 10 kt/an. Un autre gisement latéritique indonésien, Zambales, est en cours de développement. SMM est aussi présent dans le développement du projet Goro Nickel via la holding Sumic Nickel Netherlands, formée en association 50 : 50 avec Mitsui & Co, qui détient 21 % du capital (Inco, absorbé par CVRD, 69 %, Provinces calédoniennes 10 %). Au prorata, cela représente 6 300 t/an pour Sumitomo. L'arrivée de ces capacités minières est donc plus que suffisante pour que SMM conserve un taux d'autosuffisance minier de 42 % (taux 2005) sur son objectif de 100 kt/an.

(Metal Bulletin daily : 23/08/2006)

Pas décisif d'Euro Nickel dans la réalisation de son projet nickel turc de Çaldag

European Nickel plc (ENP) a signé un accord avec trois banques d'affaires (dont la Société Générale) qui lui ont garanti l'obtention des 175 M$ de crédits nécessaires à son développement d'ici la fin de l'année. Pour parvenir à ce résultat, ENP a dû réduire l'investissement total du projet (phase de démarrage comprise) de 310 à 300 M$ et réévaluer le montant prévu en actions à 125 M$.

Le gisement de nickel latéritique, à méthode de traitement par lixiviation, doit produire un hydroxyde mixte Ni-Co à la capacité de 20 400 t/an Ni et 1 200 t/an Co (métal contenu). Déjà client désigné de la future production, BHP-Billiton vient de déclarer qu'il exercera son droit d'achat sur la totalité.

La mise en construction de l'unité de lixiviation et des autres infrastructures est imminente car ENP a programmé le début de production en vraie grandeur pour la fin 2007. ENP, qui a déjà commencé à extraire du minerai pour alimenter l'usine pilote, a trouvé un relais financier avant le début de la vraie production commerciale : la compagnie a contractualisé la vente de 200 kt de minerai brut à la société grecque GMM Larco qui opère une fonderie de ferronickel. Le 1er lot maritime devait quitter la Turquie à la mi-septembre.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006 ; Metal Bulletin : 18/09/2006 ; Mining Journal : 22/09/2006)

MAGNÉSIUM

MIL toujours en recherche d'un partenaire financier pour son projet magnésium égyptien alors que la Chine reprend des mesures pour limiter ses exportations

La compagnie australienne Magnesium International Ltd (MIL) est toujours à la recherche d'un partenaire stratégique pour l'épauler financièrement dans son projet de construction en Egypte d'une fonderie de magnésium. Le retard pris dans ce projet a entraîné dans les comptes de sa dernière année fiscale une perte nette de 15 MA$ (9 M€) contre un bénéfice de 2,5 M€ l'année précédente. Une raison de ce retard est l'augmentation de l'investissement nécessaire.

Pendant ce temps, la rumeur d'une baisse de la prime à l'exportation du matériel chinois - en janvier dernier, elle avait déjà été ramenée de 13 % à 5 % - a poussé à la hausse les prix du marché : le prix spot des lingots de magnésium vers le 11 septembre était de 1 900 $/t fob Chine et environ 2 000 $/t cif Rotterdam quelques jours plus tard. L'annonce chinoise du 15 septembre a ramené la prime de 5 % à rien, à effet immédiat pour les contrats non encore signés. Cela concerne le magnésium et ses alliages, bruts on en granulés, ou même les scrapes.

(Metal Bulletin : 11/09/2006 ; Platt's Metals Week : 04-18/09/2006)

MOLYBDÈNE

Blue Pearl devient le n° 1 mondial des mineurs de molybdène

Avant même de lancer son projet molybdène de Davidson, la junior canadienne Blue Pearl Mining est devenue le n° 1 mondial des mineurs exclusifs de ce métal (Mo en sous produit hors périmètre) en rachetant la compagnie américaine Thomson Creek Metals. La transaction, réalisée pour un montant de 575 M$, inclut une clause augmentant cette somme en cas de remontée du prix du molybdène, suivant un contingentement plafonné à 125 M$.

TCM, qui a produit 8 600 t (métal contenu) en 2005, a un objectif de production de 11 800 t en 2006. Les actifs comprennent 100 % de la mine de Thomson Creek (Idaho, 5 000 t), 100 % de la raffinerie de Langeloth (Pennsylvanie) et 75 % de la mine d'Endako (4 800 t) et du four de grillage associé (Colombie Britannique).

Le PDG de BPM, Ian Mc Donald, a notamment souligné que le coût opératoire de la production TCM, à 4,12 $/lb, est nettement en dessous de la moyenne actuelle 2006 du Platt's Dealer Oxide qui s'établit à 24,4 $/lb et de sa propre prévision de prix 2007, qui est de 20 $/lb. Par ailleurs, le développement du projet Davidson, situé en Colombie Britannique, sera facilité par la présence dans la même région d'Endako et du four de grillage ; la construction de la mine est prévue à partir du début 2007 et la production dans le courant du 2ème semestre.

(Mining Journal : 08/09/2006 ; Platt's Metals Week : 11/09/2006)

TUNGSTÈNE

Une compagnie chinoise investit dans le tungstène australien

Le projet vietnamien de Nui Phao retardé par une hausse de 32 % du coût de développement, des mines durablement fermées au Hunan à cause de réseaux de corruption (400 à 1 000 t/mois en moins), le retour sur d'anciennes mines ou projets de tungstène est d'actualité. Nombre de mines occidentales avaient stoppé dans la décennie 80/début de la décennie 90 en raison du dumping des importations chinoises, C'est notamment le cas de gisements de type skarn à scheelite d'Australie.

Nouvel exemple, la junior Thor Mining espère remettre en production la mine à tungstène-molybdène de Molyhil (Northern Territory) fermée en 1981. La mine à ciel ouvert aura une capacité de 300 000 t/an de minerai correspondant à 3 000 t/an de concentrés (les 2/3 de tungstène, le reste de molybdène) et une durée de vie de quatre ans. Les ressources totales (jusqu'à 150 m de profondeur) sont évaluées à 2,4 Mt à 0,54 % WO_3 et 0,26 % MoS_2. Le coût du projet s'élève à 15,4 M$. En cours, l'étude de faisabilité devait être terminée à la fin septembre pour respecter le plan qui prévoit le démarrage de la production durant le dernier trimestre 2007.

Autre exemple, celui de la mine australienne de King Island (Tasmanie), fermée en 1990. Les opérations seront menées en joint venture à 50 : 50 par la junior King Island Scheelite (KIS) et la compagnie chinoise Xiamen Tungsten qui ont signé un protocole d'accord. KIS apporte les droits et le capital d'exploration, Xiamen apporte le capital de mise en production, chacun disposant de la moitié des futurs concentrés. Par rapport à des ressources évaluées à 4,1 Mt à 0,91 % WO_3, la capacité de production prévue est de 7 000 t/an et la durée d'exploitation de 10 ans. En attente du résultat de l'étude de faisabilité, KIS n'a pas encore avancé de date de mise en production.

(Metal Bulletin : 18/09/2006 ; MB daily : 08-13/09/2006 ; Mining Journal : 15/09/2006) ; Site web thormining.com)

VANADIUM

Aurox s'associe à deux compagnies chinoises pour développer le projet vanadium et titano-magnétite de Balla Balla

La junior Aurox Resources développe à la pointe côtière NW de l'Etat d'Australie occidentale le gisement de magnétite à vanadium et titane de Balla Balla. Celui-ci serait la plus importante ressource de vanadium d'Australie, devant Windimurra, Youanmi et Coates (fig. suivante).

Les ressources estimées sur la totalité de la structure minéralisée longue de 16 km sont de 303 Mt à 0,65 % V_2O_5, 43 % Fe et 13 % Ti. Sur les parties dites « gisement occidental » et « gisement central », où sont cernées des teneurs plus élevées, une exploration densifiée a établi des réserves de 53,9 Mt à 0,73 % V_2O_5. C'est sur cette partie qu'une étude de faisabilité a été entreprise, qui doit être terminée fin septembre. Un 1er profil d'exploitation situait la capacité de traitement à 2 Mt/an et la durée de vie à 25-30 ans.

Pour l'aider à développer son projet, Aurox vient de signer un protocole d'accord avec deux compagnies chinoises, Chengde Iron & Steel et Metallurgical Group Corp of China (MCC). La structure de la joint venture donnerait aux compagnies chinoises une part maximum de 30 % dans le projet vanadium et de 51 % dans le projet fer, en deux

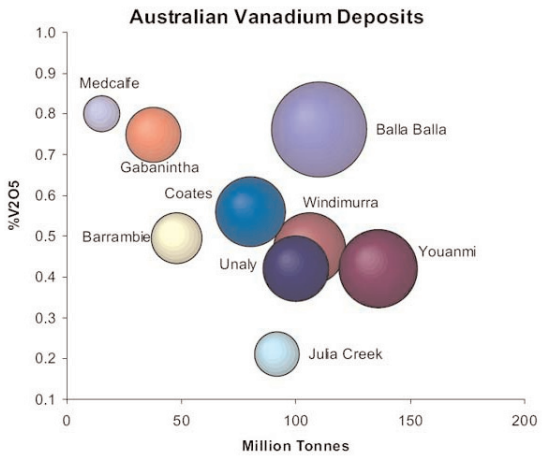

Document Aurox Resources

temps : un premier palier pour acquérir 10 % du projet vanadium et 20 % du projet Fe-Ti, payé 20 MA$, puis un second palier pour acquérir 20 % et 31 % supplémentaires, payé 34 MA$. L'investissement serait réalisé par cash (droit d'entrée), crédits sous forme de bons convertibles (en cash ou actions Aurox) et achats de nouvelles actions.

La seconde partie du protocole d'accord concerne la réservation aux compagnies de la vente de 70 % de la production commerciale de vanadium et d'au moins 2 Mt/an de titano-magnétite.

(Mining Journal : 13/01/2006, 08/09/2006 ; Site web aurox.com.au)

MÉTAUX SPÉCIAUX

GALLIUM

MCP développe ses capacités de production de gallium en Chine

La société britannique Mining & Chemical Products (MCP), productrice de gallium, investira 1,2 M$ pour accroître ses capacités de production de métal ultra-pur à Shenzhen.

MCP poursuit son plan d'expansion justifié par la croissance du marché asiatique des semi-conducteurs. L'opération vient après l'achat du raffineur de gallium américain Ingal Stade, réalisé au mois de mai, en association avec Recapture Metals, un autre producteur américain. MCP raffinera à Shenzhen du gallium produit aux Etats-Unis, faisant passer la teneur de 99,995 % à 99,99999 % (7N). MCP prévoit de commercialiser sa production par des contrats de long terme et des ventes sur le marché spot.

(Metal Bulletin : 24/08/2006)

INDIUM - TANTALE

Umicore poursuit sa croissance en Chine, devenue plaque tournante de la chimie des métaux spéciaux et des terres rares

Le groupe belge Umicore annonce une prise de participation de 80 % dans la société chinoise Jubo Photoelectric Technology (JPT), basée à Pékin, co-propriété de l'Institut chinois de recherche sur le verre et de la compagnie britannique Photooptical Systems. La société est spécialisée dans les produits chimiques métalliques utilisés comme revêtements sur les verres spéciaux, produits qui sont notamment à base d'indium-tantale, de zinc ou de terres rares. Le groupe Umicore devrait poursuivre ses acquisitions en Chine au cours des prochains mois. Cette année, Umicore a payé 11 M€ pour acquérir le fabricant d'alliages pour brasage Zhenjang Huanyu Xingchen, et 12 M€ pour acquérir 60 % d'un producteur d'alliages de zinc (50 000 t/an) situé à Kunming.

(Metal Bulletin : 28/08/2006)

LITHIUM

Le rappel de piles lithium-ion par le groupe Sony devrait entraîner une hausse des prix

La décision de rappeler certaines séries de piles lithium-ion utilisées dans des ordinateurs portables Dell et Apple va coûter près de 257 M$ au groupe japonais Sony. Le remplacement des piles défectueuses va renforcer un temps la production du groupe Sony qui est de l'ordre de 43 millions de piles par mois (base 2004). Comme les flux d'approvisionnement en lithium sous forme de carbonates ou de lingots purs sont déjà tendus, cet épisode devrait entraîner une hausse des prix.

D'après des acteurs de la filière, ce mécanisme devrait s'appliquer en même temps que le raccourcissement de la durée des contrats de ventes du lithium : d'annuels, ceux-ci deviendraient trimestriels pour pouvoir mieux refléter l'état du marché.

Le prix du carbonate de lithium sur le marché spot, CIF rendu Japon, atteignant déjà 6 180 $/t la tonne en juin dernier, la marché s'attend au franchissement des 7 000 $/t.

(Platt's Metals Week : 04/09/2006)

SÉLÉNIUM

Les industriels de la filière sélénium confrontés à la concurrence chinoise et à l'arrivée de la réglementation REACH

L'Assemblée annuelle de l'Association pour le développement des usages du sélénium et du tellure (Selenium and Tellurium Development Association = STDA) a fourni l'occasion aux acteurs de la filière d'exprimer leurs inquiétudes vis-à-vis à la fois de la concurrence chinoise et de la prochaine mise en application du projet REACH dans l'UE.

Sous-produits des minerais de cuivre sulfuré, le sélénium et le tellure ont aujourd'hui leur plus importante demande et capacité de production localisée dans le Sud-Est asiatique. La filière dominée par la société belge Umicore, la société allemande Retorte et la société chinoise Vital Chemicals, de nouveaux acteurs asiatiques pourraient menacer les acteurs de second rang (MCP, Sidech…), pour commencer.

Les industriels auront à assimiler la prochaine mise en place de la législation sur les produits chimiques dans l'UE, intitulée REACH (Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals). Chaque société devant enregistrer individuellement les produits qu'elle commercialise, certaines ont d'ores et déjà suggéré de former un consortium pour rassembler toutes les données sur les produits contenant du sélénium. La crainte est que certains produits ne soient pas enregistrés dans les délais légaux qui sont fixés à trois ans pour les produits dont la production globale est supérieure à 1 000 t/an. Le nombre de ces produits à enregistrer serait de l'ordre du millier.

En attendant la mise en application de REACH, les prix sont toujours

fortement influencés par les producteurs chinois qui sont soupçonnés de stocker le métalloïde en amont alors que les stocks « marchands » sont au plus bas. Les prix ont déjà doublé depuis le début de l'été, se négociant entre 23,25 et 26,0 $/lb cif Rotterdam.

(Metal Bulletin : 04-18/09/2006)

SILICIUM

Une unité de fabrication de silicium polycristallin pourrait être implantée en France

Un consortium d'industriels, réunissant le bureau d'études français Photon Power Technologies, le néerlandais Econcern spécialisé dans la fourniture d'énergie et la PME norvégienne Norsun, souhaite investir 250 M€ pour la construction à Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes de Haute Provence) d'une unité de fabrication de silicium polycristallin.

À son ouverture, l'unité disposerait d'une capacité de production de 2 000 à 3 000 t/an, avec la possibilité de l'augmenter rapidement pour pouvoir suivre l'évolution d'un marché dont la croissance pourrait atteindre 30 % l'an durant les cinq prochaines années.

Les promoteurs du projet soulignent une logique industrielle, la création dans un bassin d'emplois en crise et la proximité des matières premières nécessaires (le silicium métal brut est fabriqué en Maurienne et l'acide chlorhydrique pourrait être fourni par l'usine locale d'Arkema). Moyennant une aide de l'Etat et des collectivités, les industriels envisagent même de développer l'intégration des activités concernant l'énergie photovoltaïque avec l'ajout d'une unité de fabrication des panneaux de cellules photovoltaïques.

(Le Moniteur : 04/09/2006 ; L'Usine nouvelle : 07/09/2006 ; Site web plein-soleil.info : 29/08/2006)

TITANE

L'Etat russe prend une part majoritaire dans le premier producteur mondial de titane : VSMPO-Avisma

L'agence gouvernementale russe Rosoboronexport a pris une participation de 41 % dans la société VSMPO-Avisma Corp, premier producteur mondial de titane avec une production prévisionnelle 2006 de 32 000 t d'éponge de titane, dont 80 % destinés à l'exportation.

VSMPO-Avisma est le principal fournisseur de Boeing et d'Airbus avec lesquels il a signé des contrats de livraison à long terme. La demande dans l'aéronautique civile explose avec le renouvellement des flottes aériennes et une incorporation croissante du titane : le Boeing 787 en utilisera 11,3 t, soit 15 % de son poids total. Les autres productions de VSMPO-Avisma sont des produits forgés en titane, du magnésium métal (14 000 t/an), des produits semi-finis en alliages d'aluminium ou d'acier, ainsi que des alliages de nickel thermorésistants.

(Metal Bulletin : 08/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 21/09/2006 ; Mining Journal: 15/09/2006 Platt's Metals Week : 11-18/09/2006)

URANIUM

Investissement chinois dans la mine d'uranium en Australie

La société d'Etat chinoise Sinosteel Corp a annoncé un accord de joint venture avec la junior Pepinnini Minerals Ltd (PML) en vue de développer deux concessions pour uranium, Crocker Well et Mount Victoria, situées en Australie du Sud. Si les négociations aboutissent, ce sera le 1er investissement chinois direct dans un projet uranium australien.

Aux deux titres miniers couvrant une surface totale de 2 385 km² doit venir s'ajouter un permis en cours d'instruction, de superficie 1 393 km². Selon PML, les ressources contenues pourraient atteindre 14,5 Mlb d'U3O8 (6 600 t). Si l'opération est acceptée, Sinosteel versera 18,35 M€ pour obtenir 60 % du capital de la joint venture portant les titres miniers et 2,2 M€ pour financer l'exploration de ressources autres que l'uranium.

(Mining Journal : 15/09/2006)

Lancement du projet d'exploitation par lixiviation in situ de l'uranium du gisement d'Honeymoon

Après accord des autorités de l'Etat d'Australie du Sud, la société canadienne SXR Uranium One Inc va lancer la réalisation de son projet uranium d'Honeymoon dont le coût total est estimé à 41,5 M d'US$. La mise en production est programmée dans un délai de 17 mois.

Les réserves sont évaluées à 1,42 Mt à 0,24 % U_30_8 (teneur de coupure de 0,03 % et épaisseur minimale des niveaux minéralisés de 0,4 m). L'étude de faisabilité a permis de définir une capacité de production de 400 t/an d'U_30_8 pendant une durée de 6 à 7 ans. Le coût opératoire total prévu est de 14,13 US$/lb.

La décision favorable de l'Etat d'Australie du Sud a surpris pour deux raisons. D'abord, elle s'oppose à la volonté du parti majoritaire à la tête du gouvernement fédéral australien d'interdire toute nouvelle mine d'uranium. De plus, le procédé utilisé est une lixiviation in situ (« ISL ») du minerai procédé peu prisé des environnementalistes. Les solutions d'attaque sont injectées par un réseau de puits disposés suivant des polygones et la récupération des jus est au centre du dispositif. La récupération de l'uranium serait d'au moins 90 %, bien que l'étude de faisabilité fasse état d'un seuil économique de 70 %.

À l'inauguration d'Honeymoon en 2008, l'Australie disposera de quatre exploitations d'uranium en activité, Ranger (Territoires du Nord), Beverley, Olympic Dam et Honeymoon (Australie du Sud).

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006 ; Mining Journal : 01/09/2006)

DIAMANT et MÉTAUX PRÉCIEUX

DIAMANT

De Beers et Alrosa ont signé un accord de joint venture dans l'exploration

Dans un communiqué en date du 6 septembre, les deux géants du diamant, De Beers et Alrosa, ont annoncé la signature d'un accord en vue de constituer une joint venture d'exploration du diamant, active en Russie ainsi que dans d'autres régions incluant l'Afrique. Pour les deux groupes, cet accord re-

présente une extension des quelques 50 années de relation commerciale et de coopération.

Cet accord intervient dans un contexte particulier. D'une part, l'UE a exigé en février 2006 que De Beers et Alrosa mettent fin à l'accord permettant à De Beers d'acheter pour 800 M$/an de diamants bruts à Alrosa, suite à une enquête de la Commission européenne de la concurrence. Celle-ci a considéré que l'accord permet à De Beers, via le Diamond Trade Council, de conserver une place trop prépondérante avec 60 % du marché mondial du diamant brut. D'autre part, la Russie et l'Afrique du Sud ont engagé un processus de rapprochement économique qui, à l'occasion de la visite, début septembre, du président Vladimir Putin au président Thabo Mbeki, a débouché sur la signature d'un traité d'amitié et de coopération. L'énergie et les ressources minières y ont une place importante, coopération dans le charbon et le nucléaire d'un côté, développement des ressources sud-africaines de manganèse, d'uranium, de platinoïdes, de diamant, etc… de l'autre.

Alrosa et De Beers, qui ont déjà contesté la décision de l'UE, auraient l'intention d'en référer aux instances économiques et juridiques internationales.

(Mining Journal : 08/09/2006 ; Site web Novosti/Russian News & Information Agency ; Site web Rapaport)

Au 1er semestre, Namdeb a augmenté productions et ventes de diamants bruts

Namdeb, la joint venture 50 : 50 entre l'Etat de Namibie et De Beers pour la production de diamants, a enregistré au 1er semestre des résultats en progression nuancée (tabl. suivant).

Namdeb : production de diamants bruts	1er semestre 2005	1er semestre 2006	variation
production en carats	951 000	1 006 000	5,8%
ventes en carats	888 000	1 081 000	21,7%
dont origine terrestre	412 000	544 000	32,0%
dont origine marine	476 000	537 000	12,8%
ventes en M$	331	396	19,6%
taille moyenne par pierre en ct	0,46	0,43	-6,5%

La production globale a augmenté de 6 % avec des productions terrestres et marines assez voisines. L'augmentation des ventes a été beaucoup plus forte, de près de 22 % en masse et de 20 % en valeur.

Les investissements effectués ont amélioré tous les types de production. A Elizabeth Bay Mine, dans la zone minière n° 1 qui compte pour 55 % de la production terrestre, le problème de l'élimination de l'eau au niveau du traitement par le broyeur primaire a été résolu. L'exploitation du couloir intertidal a été modernisée, de même que celle de la bande marine de très faible profondeur, en faisant appel à des plateformes spéciales de nouvelle technologie utilisant de nouvelles méthodes d'attaque. Dans la zone franchement marine d'Atlantic 1, la nouvelle drague a fini ses tests sur Chameis Bay avec succès ; les sédiments accumulés seront traités dans une unité pilote en construction et, si les objectifs sont confirmés, une unité industrielle de capacité 180 000 ct/an sera construite l'année prochaine.

À terme, Namdeb a un objectif de production de 10 Mct. L'augmentation en cours des moyens et du rendement permet d'espérer une hausse significative de production dans la période 2006-2010, en atteignant 3,7 Mct (1,8 Mct en 2005). En optimisant avec une réussite totale sur les nouveaux projets qui seront lancés, ce niveau pourrait passer à 6,7 Mct.

(Mining Journal : 08/09/2006 ; Site web namdeb.com)

ARGENT

Grandes lignes de l'offre du marché de l'argent 2005

Le ralentissement de l'actualité argent fournit l'occasion de revenir sur le bilan du marché 2005 (résumé du Silver Institute, publié fin mai, basé sur le rapport annuel de Gold Field Mineral Services) pour dégager les grandes lignes de l'offre.

L'offre totale a atteint 911,9 Moz/ 28 363 t (fig. suivante), en progression de 3,85 % par rapport à 2004. L'apport d'argent métal (hors flux Etats et hedging producteurs) a représenté 25 781 t, dont 77,4 % d'argent primaire (mines/métallurgie) et 22,6 % d'argent recyclé. Le bilan des autres flux se traduit par un gain de 2 585 t.

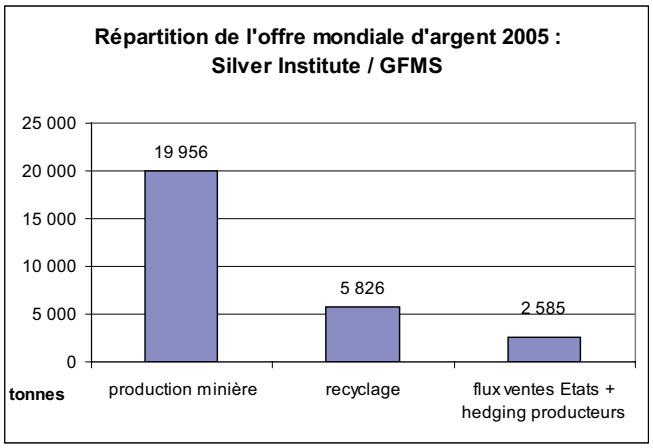

Argent 2005 : 10 premiers pays producteurs	Moz	tonnes	% cumulé	Argent 2005 : 10 premières compagnies productrices	Moz	tonnes	% cumulé
Pérou	102,6	3 191	16,0%	BHP-Billiton	53,8	1 673	8,4%
Mexique	92,3	2 871	30,4%	Industrias Penoles	47,4	1 474	15,8%
Australie	77,4	2 407	42,4%	KGHM Polska Miedz	40,0	1 244	22,0%
Chine	64,7	2 012	52,5%	Kazakhmys	20,5	638	25,2%
Chili	44,3	1 378	59,4%	Polymetal	18,9	588	28,1%
Russie	42,2	1 313	66,0%	Grupo Mexico	18,5	575	31,0%
Pologne	40,5	1 260	72,3%	Minas Buenaventura	15,3	476	33,4%
Etats-Unis	39,2	1 219	78,4%	Rio Tinto	14,9	463	35,7%
Canada	34,1	1 061	83,7%	Cœur d'Alene Mines	13,7	426	37,9%
Kazakhstan	25,9	806	87,8%	Xstrata	13,3	414	39,9%
Reste du monde	78,4	2 438	100,0%	Reste du monde	385,3	11 984	100,0%
total 2005	641,6	19 956		total 2005	641,6	19 956	

La concentration de la production minière à l'échelle des pays producteurs est forte puisque les 10 premiers

cumulent 88 % de la production mondiale (tabl. suivant). Pérou et Mexique se disputent la 1ère place mondiale : en 2004, c'est le Mexique (3 085 t) qui était devant le Pérou (3 061 t).

La concentration au niveau des compagnies productrices est moindre puisque les 10 premières représentent 40 % de la production mondiale. Trois compagnies dominent la filière, BHP-Billiton, Industrias Peñoles et KGHM, qui dépassent les 1 200 t/an.

(Mining Journal: 26/05/2006 ; Site web du Silver Institute)

OR

Le temps des fusions-acquisitions continue chez les producteurs d'or, surtout canadiens…

Après la réussite de l'OPA de **Barrick Gold** sur **Placer Dome** à la fin janvier - deux groupes canadiens donnant naissance au nouveau n° 1 mondial - puis celle du groupe sud-africain **Gold Fields** sur la junior canadienne **Bolivar Gold** en mars, la stratégie de fusion-acquisition n'a pas cessé chez les mineurs d'or.

Le 31 août était annoncé le projet d'OPA amicale de **Goldcorp** sur **Glamis Gold**, un mineur canadien sur un mineur américain. La base de l'échange proposé et conseillé par les responsables des deux camps, 1,69 action Goldcorp pour 1 action Glamis Gold valorise ce dernier à 8,6 Md$ (US$) et l'ensemble à 21,3 Md$. Cette fusion donnerait naissance au producteur d'or mondial n° 3, dont la production combinée de plus de 75 t/an est caractérisée par un faible coût (moins de 130 $/oz) et une provenance essentiellement américaine (Amériques). Les réserves combinées sont évaluées à 1 278 t, les ressources mesurées + indiquées à 435 t et les ressources inférées à 964 t.

À la mi-septembre était annoncé le projet de fusion des producteurs d'or canadiens **Iamgold** et **Cambior**, qui donnerait naissance à un producteur d'or entrant dans la catégorie des 1 Moz/an (31 t/an). Il est entendu que ce soit Iamgold qui absorbe Cambior sur une base d'échange de 0,42 action Iamglod pour 1 action Cambior, valorisant l'ensemble à 3 Md$. La projection de leur production combinée du 1er semestre donne un total 2006 de 33 t, tandis que les réserves atteignent 302 t, les ressources mesurées + indiquées 352 t et les ressources inférées 249 t.

Néanmoins, il reste aux actionnaires de ces compagnies à valider ou contester les propositions faites.

Lancée fin juillet, l'OPA hostile de **Barrick Gold** sur la junior **NovaGold Resources**, également canadienne, a tourné définitivement à la faveur de Barrick. Ce dernier avait offert aux actionnaires de NovaGold de racheter leurs actions avec une plus value de 24 %, valorisant la cible à 1,3 Md$.

L'enjeu est constitué par deux importants gisements d'or en cours de développement qui sont Galore Creek et Donlin Creek (Colombie Britannique) : NovaGold développe le premier seul et développe le second en partenariat avec Barrick (respectivement 70 % - 30 %). A Donlin Creek, les ressources mesurées et indiquées sont de 161 Mt contenant 460 t d'or et inférées de 156 Mt renfermant 423 t d'or. A Galore Creek, les ressources mesurées et indiquées sont de 353 Mt contenant 187 t d'or, 2 345 t d'argent et 3,1 Mt de cuivre, et les ressources inférées de 348 Mt contenant 224 t d'or, 2 283 t d'argent et 2,3 Mt de cuivre.

NovaGold semble acculé après le rachat par Barrick du projet Grace, voisin de Galore Creek, et après la décision de la Court de justice du district de l'Alaska de déclarer l'OPA de Barrick légale contre son avis. En conséquence, Barrick a étendu son OPA jusqu'au 29 septembre.

(Les Echos : 05-14-15-28/09/2006; Metal Bulletin : 04-18/09/2006 ; Mining Journal : 01-15-22/09/2006 ; Platt's Metals Week : 04-18/09/2006)

… Mais la bataille sévit aussi en Afrique du Sud

En terre sud-africaine, la tentative de prise de contrôle par **Harmony Gold** (n° 2 local) de **Western Areas** (n° 5), en difficultés financières, a été détournée au profit de **Gold Fields** (n° 1).

Face à Harmony qui avait obtenu 29,2 % de Western Areas en mars, Gold Fields l'a emporté en deux temps. D'une part, il a convenu d'acheter à Barrick Gold, pour un montant de 1,525 Md$, sa part de 50 % du capital du projet South Deep (héritage de Placer Dome), principal actif de Western Areas qui détient les autres 50 % mais qui n'a pu exercer son droit de 1ère option. D'autre part, Barrick a pu porter sa participation dans Western Areas de 18,9 % à 34,7 % par rachat partiel des 28,5 % du capital détenus par le partenaire JCI (dans lequel Western Areas figure aussi en tant qu'actionnaire…), avec l'option de monter à 41 % si JCI consent à vendre le solde.

Pour parachever sa prise de contrôle, Gold Fields propose aux autres partenaires de Western Areas de racheter leurs actions sur la base proposée à JCI, soit une plus value d'environ 17 %.

Gold Fields a donc pris le contrôle de South Deep avec 85 % du capital pour le moment. South Deep, un des gisements d'or géants en cours de production, a des réserves évaluées à 911 t et des ressources évaluées à 2 084 t. En butte à des problèmes techniques, la mine a produit 14,3 t en 2005, loin de sa capacité donnée pour 25 t/an.

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006 ; Les Echos : 12/09/2006; Metal Bulletin : 18/09/2006 ; MB daily : 11/09/2006 ; Mining Journal : 08-15/09/2006)

Gold Fields ira chercher l'or jusqu'à 4 000 m de profondeur

Le mineur d'or sud-africain Gold Fields, n° 4 mondial (136 t en 2005) a autorisé le lancement d'un plan de développement du potentiel or profond des mines de Driefontein et de Kloof, dont le coût total était évalué à 4,7 milliards de rands au 1er septembre (658 M$). Situées près de Johannesburg, ces mines ont respectivement produit 36,4 tonnes et 29,9 tonnes en 2005.

Sur Driefontein, il est prévu de consacrer 70 % du budget à l'extension du puits subvertical n° 9 qui donnera accès aux niveaux minéralisés entre les profondeurs 1 988 m et 4 121 m, dont le contenu or est évalué à 274 t. La durée de vie de l'exploitation sera augmentée de 13 ans, soit jusqu'en 2035.

Sur Kloof où seront investis les 30 % restants, sera réalisé un accès par plan incliné à la « Kloof Extension Area » qui contient 140 t d'or et dont

la profondeur maximum de production atteindra 4 020 m. La durée de vie de l'exploitation sera ici augmentée de 10 ans, soit jusqu'en 2021.

Certains observateurs font remarquer que Gold Fields, par ailleurs non couvert sur ses ventes d'or, est une cible potentielle d'OPA.

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006 ; Metal Bulletin : 18/09/2006 ; Mining Journal : 28/07/2006 ; Platt's Metals Week : 11/09/2006)

Plus de 400 tonnes d'or pour le gisement congolais de Moto

À partir de la dernière évaluation des ressources du gisement d'or de Moto qu'elle développe en République Démocratique du Congo, la compagnie australienne Moto Gold Mines a fait procéder à une étude de préfaisabilité. Par rapport au 1er bilan (1), environ 12 Mt sont passées de la catégorie inférée à la catégorie indiquée, donnant un nouveau total (2) de 439 t (tabl. suivant).

Moto	Mt	Au g/t	Au t
ressources indiquées (2)	55,40	2,90	161
ressources indiquées (1)	43,44	2,70	117
ressources inférées (2)	88,63	3,80	278
ressources inférées (1)	100,86	3,80	383
total (2)	144,03	3,05	439
ancien total (1)	144,30	3,47	501

L'étude de faisabilité, qui tient compte d'un prix de l'or de 500 $/oz, envisage une capacité de traitement de 3 Mt/an, correspondant à 9 t/an d'or produit à un coût opératoire de 274 $/oz. La partie superficielle oxydée du gisement pourra être exploitée à ciel ouvert : cela concerne 25,6 Mt à 3,41 g/t Au (87 t). Les récupérations sont prévues dans les fourchettes 91,3-94,9 % pour le minerai oxydé et 66,6-82,0 % pour le minerai sulfuré. L'investissement estimé à 296 M$ inclut la construction d'une centrale hydroélectrique.

(Mining Journal : 01/09/2006

PALLADIUM - PLATINE et autres PGM

Au Zimbabwe, l'appel à un effort d'investissement de Zimplats a été préféré à une prise de contrôle de l'Etat

L'accord trouvé en juin entre le gouvernement du Zimbabwe et Zimplats (filiale à 86 % d'Impala Platinum), sur le problème de fond d'une révision des charges des compagnies minières, va se concrétiser par un plan d'investissement de long terme d'un montant de 258 M$.

Le renoncement du gouvernement à prendre le contrôle de Zimplats a été compensé par une rétrocession à l'Etat de titres miniers représentant 36 % des ressources en terre du mineur. La valeur de cette rétrocession est évaluée à 153 M$. D'après le gouvernement, Zimplats avait accumulé les titres miniers au point de monopoliser les ressources de PGM du pays, situation aboutissant, de son point de vue, au gel de ces ressources et du développement minier.

La sécurisation assurée des actifs restants, Zimplats consacrera 258 M$ à un plan d'expansion de sa capacité de production. Les Comités de direction d'Impala et de Zimplats ont approuvé le déclenchement immédiat de la phase 1 qui doit permettre de porter la capacité de production de platinoïdes + or de 185 000 à 322 000 oz/an (5,8 t à 10 t), soit une hausse de 90 000 à 160 000 oz/an (2,8 t à 5 t) pour le seul platine. Zimplats compte y parvenir par la mise en exploitation souterraine de deux mines actuelles à ciel ouvert et par la construction d'un concentrateur de capacité 1,5 Mt/an à Ngezi.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006)

MINÉRAUX INDUSTRIELS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Béton réfractaire : la filiale Lafarge Aluminates du groupe Matéris devient Kernéos

Suite à leur rachat par la société Wendel Investissement, les sociétés regroupées dans Matéris, issues du groupe Lafarge, prennent une nouvelle identité pour faciliter l'identification des différentes branches du groupe. Après Lafarge Mortiers devenu ParexLanko, Lafarge Aluminates devient Kernéos avec la signature « Aluminate Technologies ». La société fabrique, notamment, des bétons réfractaires.

(Site web minéralinfo.org : 05/09/2006)

Blanc de titane : restructuration et évolution technologique en question chez les industriels européens de la filière

En Europe, les producteurs de blanc de titane mènent de pair leur restructuration et le saut technologique majeur qu'est l'abandon de la voie acide-sulfate pour celle chlorhydrique.

En France, l'usine Millenium Chemicals du Havre (300 salariés) est mise en vente par son propriétaire, le groupe Lyondell (Etats-Unis) qui l'avait achetée en 2004. Depuis cinq ans, le site a accumulé les pertes, qui dépasseraient aujourd'hui les 100 M€. Lyondell a justifié sa décision par l'impossibilité technique et environnementale de passer à la voie chlorhydrique sur ce site.

Au Royaume Uni, la société Huntsman annonce une augmentation de capacité de 50 000 t/an à 150 000 t/an pour son usine de Greatham. La technique de la voie chlorhydrique utilisée met en œuvre des brevets déposés par la société.

(Industrial Minerals : September 2006 ; L'Usine Nouvelle : 11/09/2006)

Isolation : Saint-Gobain se développe en Turquie

Le groupe Saint-Gobain, en association 50 : 50 avec la société Alghanim

(acteur industriel majeur du Koweit et des pays du Golfe persique), rachète la société turc Izocam, leader du marché de l'isolation en Turquie et au Moyen Orient. L'opération commencera par le rachat des 61,2 % détenus par le groupe Koç (montant non divulgué), puis une OPA sera lancée sur le capital restant.

Saint-Gobain trouve ainsi le moyen d'étoffer son pôle produits pour la construction. Le groupe s'implante sur un marché dont la croissance devrait atteindre 10 % par an dans les trois prochaines années, contre 5 % sur les marchés européens. Seul acteur présent en Turquie sur tous les segments de l'isolation, Izocam produit de la laine de verre, de la laine de roche, des mousses extrudées et expansées ainsi que des élastomères et des panneaux sandwich. Avec 4 usines et 450 salariés, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 120 M€ en 2005.

(La Tribune : 15/09/2006 ; Le Monde : 06/09/2006 ; Site web boursorama.com : 06/09/2006)

Fibre de verre : Saint-Gobain et Owens Corning regroupent leurs forces

Pour faire face à la concurrence chinoise, les groupes Saint-Gobain et Owens Corning envisagent de regrouper leurs filiales spécialisées dans les fibres de verre de renforcement. Les ventes annuelles de la nouvelle entité atteindraient 1,5 Md€. Le schéma de réalisation prévoit la création de la société Owens Corning-Vetrotex Reinforcements, à capital réparti à 60 % Owens Corning et à 40 % Saint-Gobain, dont le siège serait Toledo (Ohio). Avec près de 10 000 salariés, ce groupe disposerait d'implantations en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et en Asie, y compris sur les marchés émergents importants que sont la Chine, l'Inde, la Russie, le Mexique et le Brésil.

Sont exclus du périmètre les produits tissés des deux groupes. L'activité « Solutions textiles » de Saint-Gobain, essentiellement présente sur les marchés de la construction, demeurera au sein du pôle « Matériaux de haute performance ». Une option de l'accord serait que Saint-Gobain puisse vendre sa participation à Owens Corning après une période de quatre années minimum.

En France, Saint-Gobain - Vetrotex, implanté à Chambéry, emploie 400 salariés dans la fabrication de fibres de renforcement. Un plan d'investissement de 20 M€ en cours, prévoyant notamment la reconstruction d'un four, doit permettre d'augmenter la capacité de production de 25 %.

(Communiqué de presse Saint-Gobain : 12/06/2006 ; L'Usine Nouvelle: 04-13/09/2006)

Quartz et silicone : General Electric vend sa division matériaux avancés

Le conglomérat diversifié General Electric (chiffre d'affaires de 163 Md$) annonce la vente de sa branche GE Advanced Materials au fond Apollo Management pour un montant de 3,8 Md$. La transaction devrait être finalisée en fin d'année.

GE cède une activité à faible rentabilité dont le chiffre d'affaires est de 2,5 Md$ pour 5 000 employés. GEAM fabrique des produits à base de silicones destinés aux adhésifs et aux pneumatiques, des céramiques ou des verres de quartz pour des usages optiques, la fabrication des semi-conducteurs ou l'éclairage. Les trois sites français du groupe qui fabriquent des plastiques ne sont pas concernés par la transaction.

(Les Echos : 15-18/09/2006 ; Platt's Metals Week : 18/09/2006)

Terre cuite : Terreal poursuit son expansion, Lafarge vend sa branche toiture

Sur un marché français de la construction toujours porteur, Terreal poursuit ses investissements et s'implante en Espagne. La société va doubler la capacité de production de l'usine de Saint Martin Lelande (Aude) qui passera à 150 000 t/an grâce à un investissement de 6 M€. Dans les prochaines années, ces expansions devraient être étendues à trois autres sites du Sud de la France, à Castelnaudary, Revel et Lasbordes. Terreal annonce également l'acquisition de la société Ceramica de Cabezon, dont les deux usines situées dans le Nord-ouest de l'Espagne ont une capacité de production totale de 110 000 t/an de briques de façades et de 17 000 t/an de tuiles canal.

Le groupe Lafarge, n° 1 mondial du ciment, a sélectionné cinq candidats pour la vente de 70 % de son activité toiture dont la valorisation totale avoisine 2 Md€. L'un est le groupe autrichien Wienerberger qui est le n° 1 mondial de la brique terre cuite, les quatre autres sont des fonds d'investissement. D'après Lafarge, la décision vient d'une rentabilité inférieure de cette branche par rapport aux objectifs du groupe.

(L'expansion :18/09/2006 ; La Tribune : 17/09/2006 ; Le Moniteur : 13/09/2006 ; Les Echos : 13/09/2006)

Verre creux : Saint-Gobain pourrait céder Desjonquères et poursuit sa percée dans les pays émergents

Dans une déclaration du 13 septembre, Pierre André de Chalendar, Directeur général délégué de Saint-Gobain, a mentionné que le groupe s'est engagé dans une réflexion stratégique sur son activité flaconnage regroupée autour de Saint-Gobain - Desjonquères et de ses filiales. Cette réflexion « …pourrait aboutir à un ou des partenariats avec des investisseurs ». Les unités concernées produisent des flacons en verre pour la parfumerie, la cosmétique ou la pharmacie. Avec 1 800 employés, le site de Desjonquères a réalisé un chiffre d'affaires de 411 M€ en 2005.

Début 2006, le groupe a décidé d'un investissement de plusieurs millions d'euros sur le site du Tréport (Normandie) en vue de construire un nouveau four qui permettra d'alimenter le marché de la parfumerie de haut de gamme.

Dans ce domaine du verre creux, le groupe Saint-Gobain poursuit néanmoins son déploiement dans les pays émergents. Il a pris le contrôle d'un groupe chilien spécialisé dans la production de bouteilles de vin. Cette acquisition en fait le deuxième producteur d'emballage en verre du Chili, marché dont la croissance annuelle varie entre 5 et 10 % alors que le marché européen et le marché nord-américain stagnent.

(La Tribune : 15/09/2006 ; L'Usine Nouvelle : 14/09/2006)

Verre plat : Glaverbel va fermer son usine de Donchery

Le 13 septembre, le groupe belge Glaverbel France, filiale du groupe japonais Asahi Glass qui est le n° 1 mondial du verre plat, a annoncé la fermeture de son site de Donchery (Ardennes) spécialisé dans la fabrication de vitres latérales pour l'automobile. À défaut d'une alternative industrielle sur le site, les 120 employés pourraient être réaffectés dans les vingt usines que compte le groupe en France.

(Les Echos : 18/09/2006)

EAUX MINÉRALES

Danone acquiert la société danoise Aqua d'Or

Le groupe agro-alimentaire Danone a pris une participation de 49 % dans la société danoise d'eau en bouteilles Aqua d'or pour un montant non précisé. La société, créée en 2000, est déjà n° 1 au Danemark avec 50 % de parts de marché en valeur et n° 2 du même segment en Suède, marché sur lequel elle est entrée récemment. En 2005, la société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 20 M€, marquant une hausse de 30 % par rapport à 2004. Le solde du capital restera détenu par le management actuel qui continuera à gérer la société.

(Le Monde : 06/09/2006 ; Site web boursorama.com : 06/09/2006)

RECYCLAGE

Aides gouvernementales du Royaume-Uni au recyclage des granulats

Dans le but de promouvoir le recyclage des granulats, le Royaume-Uni met en place un programme destiné à soutenir l'investissement des recycleurs de façon à augmenter de 3 Mt/an la capacité actuelle. Eviter la mise en décharges d'importants tonnages de matériaux inertes s'inscrit dans la thématique du Développement Durable et de la limitation de l'exploitation des ressources primaires.

Par l'intermédiaire du Waste and Resources Action Program (WRAP), le gouvernement va accorder une enveloppe de plus de 7 M€ à 24 entreprises d'Angleterre et d'Ecosse afin qu'elles renouvellent leurs équipements.

(Recyclage Récupération : 01/09/2006)

Projets de sites français de démantèlement de navires

La société Europlasma, en association avec le groupe Bartin Recyclage, déjà présent dans le démantèlement des avions sur le site de Châteauroux, envisage la création d'un consortium dédié au démantèlement des navires en fin de vie.

Les représentants de ce consortium estiment que le « marché européen » du démantèlement représenterait 800 unités pour la flotte de guerre, dont 100 navires français et environ 4 500 unités pour la flotte marchande. Dans l'immédiat, les navires militaires concernés sont le Clemenceau et le croiseur Colbert. Dans l'attente de la mise en place de centres de démantèlement en Europe, les chantiers indiens continuent d'officier. L'ancien paquebot France, rebaptisé Blue Lady va ainsi être pris en charge par les chantiers d'Alang dans l'Etat du Gujarat en Inde. L'autorisation de démantèlement a finalement été donnée par la cour suprême indienne. Selon des organisations d'écologistes, le bâtiment contiendrait près de 900 t d'amiante.

(Cercle Finance : 20/09/2006 ; Journal de l'Environnement : 03/08/2006)

Bilan européen 2005 du recyclage des piles et accumulateurs

En 2005, les 17 recycleurs membres de l'European Battery Recycling Association (EBRA) ont traité 25 850 t de piles et batteries portables usagées et 3 700 t de batteries industrielles nickel-cadmium. Ces 29 550 t de déchets recyclés marquent une hausse de 8 % par rapport à 2004. La France et l'Allemagne ont les plus importantes contributions avec, respectivement, 25,9 % et 21,9 %. Les marchés d'Europe du Sud et du Royaume Uni sont au début de leur développement : 580 t recyclées en Espagne, 600 t au Portugal et 310 t au Royaume Uni. Dans le domaine du traitement, 43 % des collectes européennes ont été recyclées en France et 25 % en Allemagne.

Pour situer le niveau actuel du recyclage, les quantités mises sur le marché dans l'UE15 ont été estimées à 160 000 t en 2002. Aujourd'hui, les tonnages en jeux dans l'UE25 seraient d'environ 180 000-190 000 t. L'effort à fournir par la profession est donc important si on rappelle que la nouvelle directive fixe le taux de collecte à 25 % à un horizon de six ans et à 45 % à un horizon de dix ans.

(Recyclage Récupération n° 29 : 08/09/2006 ; Journal de l'Environnement : 31/08/2006)

Les filières de récupération des DEEE démarreront le 15 novembre

Le 15 novembre, les filières de récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) devraient être mises en place. Alors que le cadre réglementaire semble accepté, certaines incertitudes demeurent.

Les arrêtés portant l'attribution de l'agrément aux éco-organismes Ecologic, ERP, Eco-Systèmes et Recyclum sont parus au JO du 09 août 2006. Les producteurs ont donc à choisir l'un des éco-organismes agréés et à s'inscrire au registre national (opérationnel depuis le 1er septembre) de suivi du fonctionnement de la filière tenu par l'Ademe, de façon à ce que tout consommateur puisse remettre son équipements usagé lors de l'achat d'un équipement neuf de même nature dès le 15 novembre.

Pour les collectivités, la mise au point d'un barème national est une garantie pour l'égalité des prestations sur tout le territoire. De plus, le fait qu'elles traiteront avec l'éco-organisme coordinateur (chargé de la répartition au prorata des adhésions enregistrées par chaque éco-organisme) plutôt qu'avec tous les éco-organismes, devrait éviter toute dérive de qualité de la prestation. Mais il

reste le problème du financement rétroactif des collectivités ayant devancé la mise en place des filières : le budget alloué paraît trop faible en regard des besoins alors qu'une trentaine de collectivités sont concernées.

Enfin, dans la mesure où les éco-organismes seront en concurrence, le marché devrait évoluer en fonction des stratégies de chacun. La répartition provisoire entre les trois éco-organismes généralistes donne 70 % pour Eco-Systèmes, 15 % pour ERP et 15 % Ecologic.

(Recyclage Récupération : 01-08/09/2006 ; Journal de l'Environnement : 31/08/2006)

QUESTIONS MULTILATÉRALES

QUESTIONS GLOBALES

Multiplication des accords bilatéraux après l'échec des négociations de l'OMC de l'été dernier

Sur le plan international, on assiste simultanément à un regain du régionalisme et à une multiplication des accords bilatéraux. Les pays, Etats-Unis en tête, las des échecs successifs au cours de cinq années de négociations à l'OMC, optent de plus en plus pour des accords directs. Sur des flux commerciaux évalués à plus de 10 000 Md$ à l'échelle de la planète, 40 % seraient déjà régis par des accords bilatéraux. Même les pays les plus favorables au multilatéralisme en viennent aux accords bilatéraux pour ne pas se laisser distancer dans la compétition économique. C'est le cas des pays de l'UE comme c'est le cas du Japon qui, n'ayant pas signé d'accord bilatéral jusqu'en 2002, négocie activement aujourd'hui avec la Chine, l'Inde ou l'Australie. Les besoins de la Chine en matières premières l'ont amené à passer des accords commerciaux avec de grands pays miniers comme le Chili et l'Australie. Dernièrement, gouvernements australien et chinois avaient convenu que l'Australie fournisse la Chine en uranium pour ses centrales électronucléaires sur du long terme.

Néanmoins, la voie du multilatéralisme avait été préférée au bilatéralisme ambiant car, dans ce dernier, le rapport de force est supposé tourner ordinairement au désavantage du partenaire économique le plus faible. Les économistes craignent donc un retour à ce système d'accords bilatéraux *a priori* plus défavorable aux pays les plus « pauvres » au développement fragile, tels la plupart des pays africains.

D'autres initiatives de libéralisation et/ou de développement des échanges économiques apparaissent en marge de l'OMC. C'est l'exemple du front commun du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, trois grandes puissances émergentes du Sud, qui élaborent un accord tripartite de libre-échange. Même s'ils ont des intérêts parfois divergents, les trois pays cherchent à constituer des liens afin d'arriver à la masse critique nécessaire au sein de l'OMC pour concurrencer des blocs économiques tels l'UE ou les Etats-Unis. Parmi les enjeux économiques que ces challengers disputent aux pays « riches », on peut citer leurs attaques contre le système des subventions agricoles et contre celui des barrières tarifaires.

(Le Figaro : 11/09/2006; Le Monde : 14/09/2006)

MÉTAUX DE BASE ET D'ALLIAGE

La Chine réduit les primes à l'exportation de nombre de métaux et de leurs alliages, bruts ou sous forme de semi-produits

L'envol spectaculaire de l'excédent du commerce extérieur chinois a, comme corollaire, la priorité accordée aux besoins domestiques en matières premières, qui a aussi pour effet, par raréfaction du matériel chinois, de soutenir les prix internationaux. Dans ce contexte, le gouvernement chinois a annoncé le 15 septembre un nouvel ensemble de mesures réduisant ou annulant certaines primes à l'exportation (« tax rebate » dont l'application est multiforme). Bien avant que l'Etat n'agisse en réduisant ces primes pour freiner le flux exportateur et/ou « refroidir » certaines filières, en termes de surproduction, d'investissement ou d'économie d'énergie, il a été l'instigateur de ce système afin que ses producteurs gagnent des parts de marché à l'international et fassent entrer des devises. Annoncé depuis des mois, ce nouveau train de mesures n'a pas surpris les marchés, sinon sur l'ampleur de certaines réductions, voire certaines annulations de primes.

Sur 142 produits d'aciers (bobines et feuilles laminées à chaud ou à froid, tôles galvanisées, lingots d'acier inoxydable, etc…), la prime à l'exportation est ramenée de 11 % à 8 % à partir du 15 décembre. Cependant, les contrats passés avant la date d'annonce du 15 septembre bénéficieront de l'ancien taux de 11 % jusqu'au 15 décembre. Le marché ayant pressenti ce changement, une augmentation des contrats et des volumes a été enregistrée qui exacerbera le déséquilibre du flux de produits d'acier : sur les huit premiers mois, le flux à l'exportation s'est élevé à 25 Mt et le flux à l'importation à 13 Mt.

Dans le secteur très sensible des « petits métaux » où l'offre chinoise est souvent essentielle, la nouvelle réglementation a ramené à 0 toutes les primes des métaux qui bénéficiaient jusqu'alors d'un taux de 13 %, ce qui augmentera immanquablement les prix du marché international. C'est le cas de l'indium dont un producteur estime le relèvement mécanique du prix, pour compenser la perte de la prime, à 800 yuans par kg (environ 100 $/kg).

Pour les produits de magnésium (métal brut, alliages, boulettes, scrapes) dont la prime avait été ramenée de 13 % à 5 % en janvier dernier, il n'y a plus de prime. Prévue depuis longtemps, la mesure a été anticipée par le marché et l'impact sur les prix devrait être faible en conséquence.

Pour le cuivre et les alliages de cuivre bruts, la prime de 5 % a été annulée. Dans le cas des semi-produits de cuivre ou alliages de cuivre, la prime est ramenée de 13 % à 5 %. Ces mesures seraient similaires pour l'étain.

Si l'annulation de la prime à l'exportation sur le zinc (haute pureté et autres qualités, alliages, poudres, scrapes) n'a surpris personne, par contre, l'annulation de la prime sur le plomb (métal seul

ou alliages, poudres, scrapes) a créé la surprise. La forte demande domestique qui avait déjà diminué le volume de matériel à l'exportation, à moins d'une augmentation substantielle du cours international, devrait encore réduire l'offre chinoise.

Sur l'aluminium, les mesures attendues seraient de moindre ampleur : la prime de 13 % sur les semi-produits pourrait être ramenée à 8-11 % seulement après la rumeur d'une baisse brutale à 5-8 %. Une diminution passagère du volume des exportations est donc prévue, passagère car la demande supérieure à l'offre devrait les ramener à leur haut niveau actuel. L'ajustement se fera donc sur les prix.

(Les Echos : 12/09/2006 ; Platt's Metals Week : 11-18/09//2006 ; Metal Bulletin : 18/09/2006)

Dans un jugement préliminaire, le Département du Commerce américain a déclaré Timminco non coupable de dumping sur le magnésium importé

Fin août, un jugement préliminaire du Département du Commerce américain a déclaré le producteur canadien Timminco non coupable de dumping sur le magnésium importé aux Etats-Unis et donc libéré du problème d'avoir à payer rétroactivement les taxes correspondantes. Le jugement définitif devrait intervenir d'ici le 31 octobre. L'enquête avait été déclenchée à la demande du producteur américain US Magnesium qui soupçonnait Timminco de se servir de magnésium chinois ou russe importé au Canada, produits sous le coup de taxes anti-dumping aux Etats-Unis.

Timminco semble avoir réussi à démontrer que les billettes d'alliages de magnésium produites dans son usine de Haley (Ontario) et envoyées pour approvisionner son usine d'extrusion de Aurora (Colorado) sont des produits canadiens, sans autre origine.

(Platt's Metals Week : 04/09//2006)

SILICO-ALLIAGES

Enquête antidumping sur le silico-manganèse

Suite à une plainte émise par EuroAlliages, Comité de liaison des industries de ferro-alliages qui représente plus de 50 % des producteurs européens, la Commission européenne de la concurrence a lancé une enquête antidumping sur l'importation de silico-manganèse en provenance de Chine, du Kazakhstan et d'Ukraine. Le ferro-silico-manganèse est également concerné.

L'importation dans l'UE de silico-manganèse à un prix ne reflétant pas le prix de revient réel a augmenté en volume et en part de marché. La conséquence directe est une baisse de compétitivité des industriels de l'UE tandis qu'en conséquence potentielle est mentionné le risque sur l'emploi.

L'enquête devrait durer une quinzaine de mois avec la possibilité, vers le neuvième mois, que des taxes prévisionnelles soient appliquées aux contrevenants.

(Metal Bulletin : 11/09/2006 ; Platt's Metals Week : 11/09//2006)

LES ÉTATS

AFRIQUE DU SUD

Retour du projet Alcan de Coega

En Afrique du Sud, l'essor de la zone économique de Port Elizabeth, Coega, a longtemps été dépendant du projet d'implantation d'une usine de production d'aluminium d'une capacité de 460 kt/an en 1ère phase. Initialisé par Péchiney en 2002, ce projet représente un investissement approchant 2 Md$. L'absorption de Péchiney par Alcan en 2003 a eu pour conséquence son atermoiement, pour cause de remise à plat des négociations avec les autorités locales et le distributeur d'électricité d'abord, pour cause de refonte technico-économique ensuite, en raison de l'intégration au processus du BEE[3] enfin.

Depuis, le groupe Alcan, sans jamais renoncer au projet, a procédé à des révisions successives de l'étude de faisabilité après chacune de ses redéfinitions techniques.

Récemment, la holding Renova (holding de l'homme d'affaires russe Victor Vekselberg qui est l'actionnaire de référence de Sual Group) s'est engagée à construire à Coega une usine de ferro-alliages d'une capacité de 300 kt/an. Des accords auraient déjà été négociés avec Transnet (réseau de transport ferroviaire) et avec Eskom (réseau de distribution d'électricité) et la réalisation prévue sur trois ans.

Faisant référence à cette pugnacité des investisseurs russes, certains journalistes ont rapporté que Rusal et Sual se seraient intéressés à la récupération à leur compte du projet aluminium.

Hasard du calendrier ou réelle menace, il est rapporté que Alcan serait près de signer avec Eskom un contrat d'approvisionnement d'électricité à prix suffisamment attractif, préalable obligé à la décision finale de lancement. Le projet actuel fait référence à une capacité de 220 kt/an en phase 1, à la technologie AP30 (au lieu de l'AP50 jamais développée) et à un coût d'investissement de 800 M$ (2,2-2,4 Md$ si la capacité totale finale est maintenue à 660 kt/an). D'après des informations approximatives, Alcan aurait 30 % du capital, le(s) représentant(s) du BEE 26 %, le reste pouvant être partagé entre International Development Corp (promotion et financement économique) et Eskom.

(La Tribune : 16-22/08/2006 ; Metal Bulletin : 26/06/2006, 03-10/07/2006, 07-21/08/2006 ; Metal Bulletin Daily : 04-11-14-15-24/08/2006 ; Mining Journal : 23-30/06/2006, 07-21/07/2006, 11-18/08/2006 ; Platt's Metals Week : 26/06/2006, 03-17-24-31/07/2006, 14/08/2006)

AUSTRALIE

Ambitieux projet de chemin de fer transcontinental australien

La société EWLP a lancé un projet ambitieux de liaison ferroviaire transcontinentale réservé au transport des minerais pondéreux entre la province d'Australie occidentale et la province orientale du Queensland. L'idée à la base du projet de construction de cet axe ferroviaire de plusieurs milliers de kilomètres est de relier la région productrice de minerai de fer de Pilbara avec le bassin charbonnier de Bowen, dans l'objectif de permettre une transformation et une valorisation de ces ressources sur place au lieu de les exporter principalement brutes.

Le projet inclut donc au départ l'installation d'une douzaine d'usines sidérurgiques et métallurgiques aux extrémités de l'axe ferroviaire, pour produire de la fonte et/ou des billettes, ou des brames d'acier à partir du minerai de fer et du charbon.

L'enjeu de ce projet coûteux, il est question d'au moins 45 Md$, est d'obtenir, à terme, des économies de coût de production de l'ordre de 50 % pour la fabrication de fonte ou d'acier, auxquelles s'ajouteraient 450 M$/an de crédits d'émissions de CO_2. En outre, le projet permettrait d'éviter la saturation du transport maritime par la substitution de volumes de produits transformés aux volumes conséquents des minerais bruts.

Une conséquence de ce projet pourrait être la déconcentration de la production australienne de minerai de fer (262 Mt en 2005), aujourd'hui assurée à 89 % par les deux majors, Rio Tinto et BHP-Billiton, disposant chacun d'un réseau ferroviaire. Ainsi, Murchison qui vient d'avoir l'aval des autorités pour son projet fer de capacité 2 Mt/an à sa mise en route prévue en 2007, pourrait envisager de produire 25 Mt/an si le complexe ferroviaire et industriel de Pilbara-Bowen est construit et/ou s'il peut accéder à un port minéralier en eaux profondes. Cette dernière option, qui néglige la valorisation sur place des ressources, est encore d'actualité avec le projet de port de Oakajee qui est proposé par la compagnie Yilgarn Infrastructure : d'un coût prévisionnel de 1,54 Md$, le port pourrait être achevé en 2010.

(Metal Bulletin : 11/09/2006 ; Mining Journal : 15/09/2006)

CANADA

Nouvelle loi sur « l'après-mine » dans la province du Saskatchewan

Le Ministre de l'Industrie et des Ressources Minérales de la Province du Saskatchewan va mettre en place une nouvelle législation dont un volet concerne « l'après-mine ». Le but est de rassurer les citoyens en définissant la responsabilité des opérateurs industriels, puis solidairement celle de l'Etat,

[3] Black Economic Empowerment qui exige qu'une participation minimum de 26 % du capital des sociétés sud-africaines soit réservée aux populations autochtones historiquement désavantagées

après la fermeture des sites industriels. Les mines en font naturellement partie, mines d'uranium en particulier dont le devenir interpelle nombre de canadiens.

Il s'agit de définir un cadre légal et technique à la fermeture des sites industriels, du ressort du gouvernement provincial. Ces nouvelles dispositions seront intégrées dans l'Institutional Control Management Framework (ICMF), sous responsabilité du gouvernement après que ce dernier se soit assuré que l'opérateur d'un site a dûment rempli toutes ses obligations. Dans le cas de défaillance due à la disparition de la société exploitante ou à son insolvabilité, dans le domaine minier on parle de concessions « orphelines », c'est le gouvernement provincial qui prendra les dispositions nécessaires.

L'organisation de l'ICMF repose sur les trois piliers que sont un registre permanent contenant tous les détails de chaque site, un fonds de contrôle, surveillance et maintenance des sites, et un fonds spécial pour évènements imprévus.

(Mining Journal : 15/09/2006)

INDONÉSIE

Newmont conteste un rapport de l'Etat indonésien qui le rend responsable d'une pollution As-Hg sur l'île de Sulawesi

Newmont, par la voix de R. Ness agissant en tant que directeur de la filiale indonésienne Newmont Mining Corp, conteste la validité d'un rapport d'expertise, commandé par le gouvernement d'Indonésie, qui l'accuse de pollution. En l'occurrence, il s'agirait d'une pollution des eaux marines par l'arsenic et le mercure résultant du lessivage des tailings[4] de l'ancienne mine d'or de Minasaha située dans l'île de Sulawesi.

Le groupe américain fonde sa contestation sur un hiatus technique : si les spécialistes auteurs du rapport ont bien utilisé les procédures de la norme « Critères 2004 de qualité des eaux marines » de l'Association des pays du Sud-Est asiatique, il n'y aurait pas de standard relatif aux sédiments marins de type tailings et donc un manque de preuve qui invaliderait l'acte d'accusation.

Ce litige dure depuis 2004 lorsque des habitants de la zone de Buyat Bay, où des tailings avaient été immergés, se sont plaints d'être malades à cause de cette présence. Début 2006, Newmont avait pourtant accepté de verser 30 M$ de dédommagements suite à la plainte civile déposée par le Gouvernement indonésien.

(Mining Journal : 01/09/2006)

NAMIBIE

Blocage des négociations sur le projet de « royaltie » du gouvernement namibien

En Namibie, les négociations menées entre le Ministère des Mines et de l'Energie et la Chambre des Mines concernant le projet gouvernemental d'introduction d'une taxe de 4 à 5 % sur les exportations de productions minérales brutes (hors diamants) n'ont pas encore abouti. Les interlocuteurs auraient néanmoins circonscrit quelques solutions résumées dans l'alternative suivante :

- soit l'idée de royaltie est (provisoirement) mise de côté et remplacée par une autre mesure gouvernementale permettant également l'accroissement des revenus de l'Etat ;

- soit la royaltie entre en vigueur, mais les compagnies minières demandent en contre partie une réduction des taxes professionnelles.

(Mining Journal : 01/09/2006)

RUSSIE

Projet de construction de 50 centrales nucléaires en Russie

Dans un contexte international de nouveau sensibilisé aux questions d'approvisionnement énergétique, la Russie a choisi de renforcer et de renouveler son réseau de centrales nucléaires productrices d'électricité. Cela se traduit par la construction prochaine de 50 centrales.

La construction de la 1ère tranche prévue dans la période 2007-2015 verra la mise en chantier de deux centrales chaque année, de durée de construction estimée à cinq ans. Les centrales devraient avoir une capacité nominale de 1 150 à 1 200 MW. Dans un premier temps, il s'agira de remplacer des centrales anciennes ne donnant plus les garanties de sécurité suffisantes : la moitié des 31 centrales nucléaires en service sont de type Tchernobyl.

En fait, ce programme ne ferait que permettre à l'énergie nucléaire de conserver sa part contributive dans la production russe d'électricité, qui est de 16 % contre 63 % pour le thermique et 21 % pour l'hydroélectrique. Pour alimenter ses centrales dans l'avenir, la Russie envisage, après la Chine, de s'approvisionner en uranium australien. Sous le contrôle des autorités australiennes, des négociations ont eu lieu entre des responsables de l'agence atomique russe Rosatom et du groupe minier anglo-australien BHP-Billiton. Ce dernier s'est déclaré prêt à tripler sa capacité en développant une fois de plus la production de la mine géante d'Olympic Dam.

(Engineering & Mining Journal : July/August 2006 ; Les Echos : 11/09/2006)

OUZBEKISTAN

Le gouvernement ouzbek fait pression sur les investisseurs miniers étrangers pour revoir la taxation de leur activité

Après le changement de la loi minière par le gouvernement d'Ouzbékistan en début d'année, la joint venture Zarafshan-Newmont (ZNJV) a été mise en demeure de payer des taxes pour un montant total de 48 M$, arriérés depuis 2002 compris. Newmont exploite en joint venture 50 : 50 avec l'Etat - via Goskomgeologia qui est le Comité d'Etat pour la géologie et les ressources minérales et Navoi Mining and Metallurgical Kombine - la mine de Zarafshan qui a produit 6,74 tonnes d'or au 1er semestre.

Le groupe minier américain, pour qui cela correspond à une rupture des accords passés lors de la phase d'investissement, qui incluaient le maintien du statut fiscal tout au long de la durée de vie de la société, s'est donc engagé dans une procédure de contestation. En réponse, les autorités ouzbeks ont pris le contrôle de la société exploitante

[4] Les tailings sont la partie du minerai abandonnée en fin de circuit d'extraction des métaux récupérables

via ses représentants et limité les ventes d'or en bloquant l'exportation. En août, un tribunal local a statué sur la mise en faillite de ZNJV qui ne s'acquitte pas de ses dettes fiscales.

Se considérant en cours d'expropriation et prévenant d'un assèchement du financement des opérations si les ventes d'or restent bloquées, Newmont va rechercher un arbitrage international. La BERD (Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement), qui a avancé 20 M€ au projet, a réagi en bloquant le compte off shore de la joint venture.

Marakand Minerals, filiale d'Oxus Gold qui exploite en joint venture avec Almalyk (mineur d'Etat) le gisement d'or de Khandiza, pourrait être exposé aux mêmes difficultés. En août également, les autorités ont prévenu Oxus Gold que le contrôle de la mine allait être transféré à Almalyk. Pour le moment, Oxus déclare garder le contrôle de la JV Amantaytau qui exploite le gisement éponyme : la joint venture bénéficie, en principe, d'une défiscalisation sur 10 ans.

(Les Echos : 16/08/2006 ; Metal Bulletin : 21/08/2006 ; Mining Journal : 30/06/2006, 04-18/08/2006 ; Platt's Metals Week : 07-14/08/2006)

LES ENTREPRISES

AREVA

Recul du résultat semestriel d'Areva en raison du projet finlandais, mais les ambitions sont là

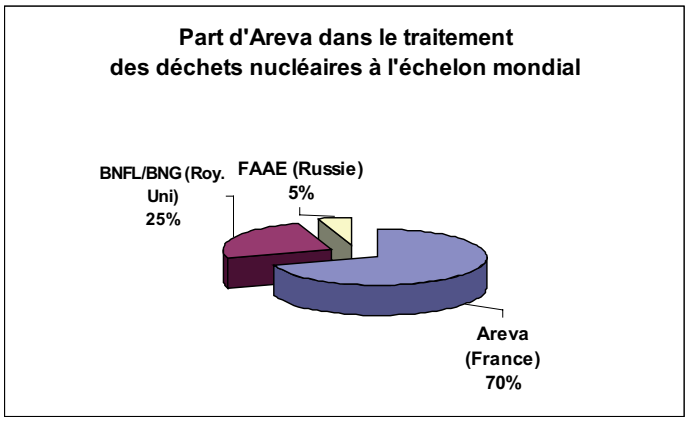

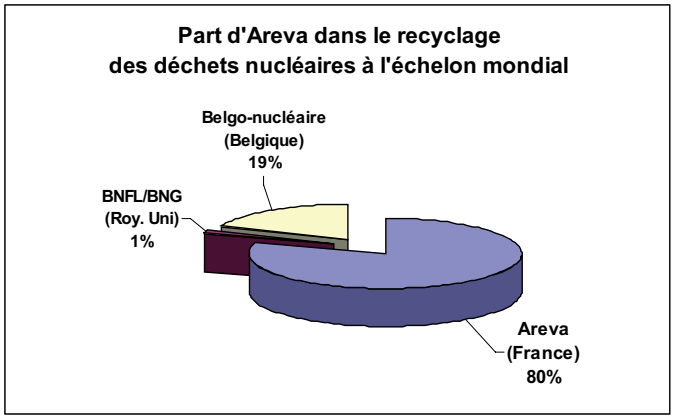

Le groupe français Areva a publié ses résultats du 1er semestre 2006. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 5,026 Md€, en progression de 5,7 % par rapport à celui du 1er semestre 2005. La baisse sensible du résultat opérationnel, à 115 M€ (2,3 % du chiffre d'affaires) par rapport aux 326 M€ réalisés au 1er semestre 2005, est due aux provisions effectuées pour le compte du projet de l'EPR finlandais. Le résultat net part de groupe atteint 245 M€, également en baisse par rapport aux 301 M€ du semestre équivalent 2005.

En position mondiale forte dans le domaine du retraitement et du recyclage des déchets nucléaires (fig. ci-contre), Areva est logiquement candidat au projet de construction d'une unité de traitement et de recyclage des combustibles nucléaires usés aux Etats-Unis. Ce projet d'un coût de 15 Md$ fera l'objet d'un appel d'offres d'ici la fin de l'année. L'opération équivaut à regrouper sur un même site des unités de type La Hague pour le traitement et de type Marcoule/Melox pour le recyclage.

Areva, qui a donc remis aux autorités américaines sa « déclaration d'intérêt », a comme concurrents potentiels les américains General Electric et Energy & Services, les japonais Toshiba et Mitsubishi et le britannique BNFL (British Nuclear Fuels).

(Les Echos : 25-28/09/2006 ; Site internet Areva)

CIMENTS FRANCAIS

Résultats toujours bien orientés

Le groupe Ciments français, filiale de l'italien Italcimenti, a réalisé un 1er semestre dynamique dans la trajectoire de sa progression forte de 2005. Son chiffre d'affaires a atteint 2,157 Md€, en hausse de 28,8 % par rapport à celui du 1er semestre 2005 (répartitions cf. fig. suivantes). Le résultat brut d'exploitation ressort à 605,2 M€ (+ 52,9 %) et le bénéfice net part de groupe à 248,9 M€ (+ 46,2 %).

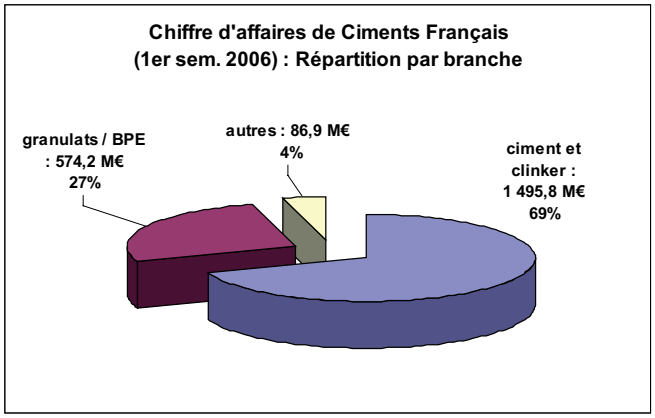

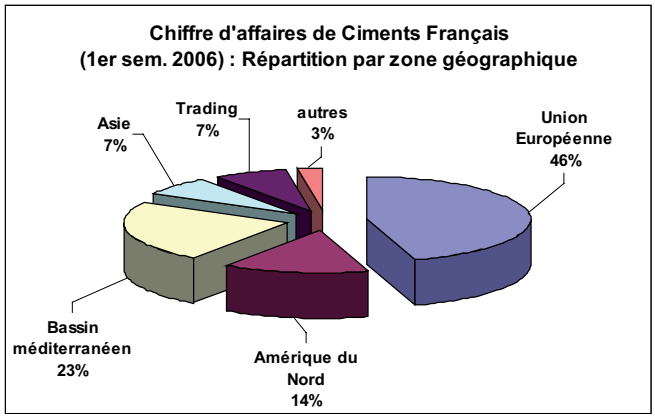

Source : communiqué de presse de Ciments Français in Les Echos

Au 1er semestre, Ciments français a réalisé pour 315 M€ d'investisse-

ments, principalement dans l'Union Européenne et l'Amérique du Nord. Durant cette période, la société a pris le contrôle de Zuari Cement (Inde) et fait une entrée dans le capital de la société turque Goltas Cimento. Certains indices économiques, apparus tardivement, laissent entrevoir un ralentissement de l'activité au second semestre dans des pays tels les Etats-Unis et l'Espagne, sans devoir trop altérer des perspectives jugées globalement bonnes.

(La Tribune 07/09/2006 ; Les Echos : 07/09/2006)

ERAMET

Profit semestriel encore élevé malgré une chute du prix du manganèse

Le groupe français spécialiste des métaux du nickel, du manganèse et des alliages a vu son profit semestriel s'établir à 121 M€, en baisse de 38 % par rapport aux 196 M€ réalisés au 1er semestre 2005. Malgré un chiffre d'affaires de 1,514 Md€, en progression de 8 % par rapport aux 1,399 Md€ de 2005, le résultat opérationnel, à 260 M€, est en baisse de 24 % par rapport aux 342 M€ de 2005. Les branches nickel, manganèse et alliages y ont respectivement contribué pour 63 %, 25 % et 12 %. Le flux de trésorerie d'exploitation, à 253 M€, est plus élevé qu'au 1er semestre 2005, alors que la trésorerie nette est en retrait, à 223 M€, après l'acquisition de 97 % du capital de Weda Bay Minerals pour 161 M€.

Ces résultats, considérés satisfaisants par le groupe, sont attribués au succès des investissements et à la capacité de résistance de la branche manganèse en butte à la chute du prix. Cette chute du prix du manganèse a provoqué une baisse de 61 % du résultat opérationnel courant de la branche par rapport au 1er semestre 2005 (reconnu exceptionnel en raison de prix élevés). À l'inverse, les résultats opérationnels courants des branches nickel et alliages ont progressé de + 9 % et de + 28 %.

La branche nickel va bénéficier de l'acquisition de la société Weda Bay Minerals, à laquelle est associé le gisement indonésien de Halmahera, un des plus grands gisements mondiaux de nickel latéritique. A terme, Eramet pourra doubler sa production de nickel.

La branche manganèse a suivi la montée en régime de la capacité de production de Comilog sur le site gabonais de Moanda : le rythme de production a atteint 3 Mt/an au cours du 2ème trimestre 2006. Par ailleurs, Comilog est devenu actionnaire du chemin de fer transgabonais via sa filiale Setrag, opération bénéficiaire aux expéditions de minerai.

La branche alliages a bénéficié d'une très forte croissance de la demande du secteur aéronautique, facilitant par la même occasion la répercussion des hausses de coût des matières premières. Enfin, la nouvelle usine de Pamiers a démarré son activité dans des conditions satisfaisantes.

(Communiqué de presse Eramet : 07/09/2006 ; La Tribune : 07-08/09/2006 ; Les Echos : 07/09/2006)

GLENCORE

Résultats semestriels records chez Glencore

Le groupe suisse, n° 1 mondial du négoce des ressources minérales, a réalisé un excellent 1er semestre. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 55,908 Md$, en hausse de + 35 % par rapport à celui du 1er semestre 2005. Le résultat d'exploitation, à 2,484 Md$, est en hausse de 100 %, tandis que le résultat net, à 3,154 Md$, enregistre une progression de + 195 %. Le cash-flow des opérations avant modification des fonds propres s'élève à 2,58 Md$, soit 121 % de mieux.

Bien entendu, c'est la hausse des prix de ventes des matières premières qui est à l'origine de cette performance, et plus particulièrement celle des métaux, dont le produit brut des ventes a progressé de 160 % pour atteindre 1,26 Md$.

(Les Echos : 07/09/2006)

VALLOUREC

Résultats semestriels records et volonté de participer à la consolidation du secteur

Le groupe français spécialiste des tubes en acier a réalisé un excellent 1er semestre qui a porté ses résultats aux sommets. Le chiffre d'affaires de 2,717 Md€ est en hausse de + 37,6 % par rapport à celui du 1er semestre 2005 (répartition fig. suivante).

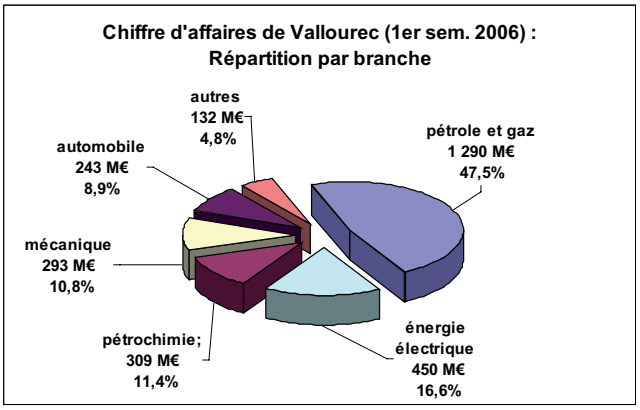

Source : Vallourec in Les Echos

À 782,5 M€, le résultat d'exploitation est en hausse de 91,6 % tandis que son résultat net total de 495 M€ est en hausse de 85,4 %. Le résultat net part de groupe s'établit à 452,6 M€, en progression de + 214,3 %. Ce haut niveau de résultats se marque également dans le fait que le résultat brut d'exploitation représente 30,8 % du chiffre d'affaires et que le résultat net total en représente encore 18,2 %.

Les fonds propres ont évolué de 1,503 Md€ à la fin 2005 à 1,928 Md€ aujourd'hui, et l'endettement de + 204,7 à - 57,7 M€ (ratio passant de 13,6 % à - 3 %).

Pour profiter du contexte, Vallourec veut poursuivre sa croissance en procédant à des acquisitions. Le groupe n'entend pas rester à l'écart de la phase de consolidation que connaît actuellement le secteur des tubes en acier, notamment aux Etats-Unis où sa filiale à 80,5 % V&M Star est 5ème en termes de production (0,5 Mt).

(La Tribune : 14/09/2006 ; Les Echos 12-13-14/09/2006)

VICAT

Résultats élevés pour le cimentier Vicat

Le groupe cimentier français a réalisé un 1er semestre performant dont le chiffre d'affaires, à 1,041 Md€, a progressé de + 19 % par rapport au 1er semestre 2005. Le résultat d'exploitation est en hausse de + 30,9 %, à 202 M€, et le résultat net consolidé de + 61,7 %, à 160 M€.

Le cash flow atteint aujourd'hui 212 M€, contre 159 M€ un an auparavant. Le résultat net a bénéficié à la fois de l'amélioration de la rentabilité propre du groupe, des gains de change en Turquie sur la trésorerie en devises, et d'une baisse des taux d'imposition sur les sociétés au Sénégal et en Turquie. L'endettement, à 393 M€, représente maintenant le quart des capitaux propres du Groupe qui s'élèvent 1,564 Md€.

Les investissements ont augmenté significativement, à 101 M€ contre 63 M€ pour la période 2005, incluant des modernisations d'installations et des hausses de capacités de productions d'usines existantes pour répondre à une demande croissante.

Bien que s'attendant à un tassement des résultats (chiffre d'affaires, marge opérationnelle et rentabilité), Vicat reste optimiste pour la seconde partie de l'année, moyennant de contrôler plus étroitement les prix de revient afin d'intégrer au mieux la hausse des coûts de l'énergie.

(La Tribune : 11/09/2006)

CARNET

Apex Silver Mines

Gerald John Malys a été nommé Directeur Financier et Vice-président d'Apex Silver Mines, en remplacement de Mark A. Lettes.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006)

BHP-Billiton

Eleazar De Carvalho Filho a été nommé Directeur de BHP-Billiton Brazil.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006)

Business Council of Russia and South Africa

Nicky Oppenheimer, le Président du groupe De Beers, a été nommé Co-président représentant de l'Afrique du Sud au Business Council of Russia and South Africa.

Le BCRSA a été récemment créé par les deux pays afin de soutenir leurs échanges économiques, notamment dans le secteur des mines où sont cités manganèse, PGM, uranium et diamant. Début septembre, De Beers a signé avec Alrosa un accord pour mener en commun des activités d'exploration… après que la Commission Européenne ait demandé de mettre un terme à leur contrat de vente de diamants d'ici le 1er janvier 2009 : le rachat de 800 M$/an de pierres brutes à Alrosa permettait à De Beers de conserver une part de 60 % du marché mondial.

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006)

Cleveland-Cliffs

Joseph A. Carrabba a été nommé Directeur Général de Cleveland-Cliffs Inc à partir du 1er septembre. Il était précédemment Directeur Technique. Il succède à John S. Brinzo qui gardera un poste au Comité de direction jusqu'à son départ définitif en 2007.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006)

Dofasco

Jacques Chabanier a été nommé PDG du sidérurgiste canadien Dofasco. Il succède à Don Pether qui devient Président non exécutif dans le Comité de direction.

(Engineering & Mining Journal : July-August 2006)

Iluka Resources

Le 31 août, David Robb a été nommé Administrateur gérant, avec la fonction de Directeur, de la compagnie australienne Iluka Resources, en remplacement de Mike Folwell. D. Robb garde son poste de Directeur de Wesfarmers Energy, compagnie active dans le domaine énergétique.

(Mining Journal : 25/08/2006)

Incwala Resources

Zanele Mbatha a été nommé Directeur de Incwala Resources en remplacement de Arne Frandsen. Incwala est une société sud-africaine du Black Economic Empowerment, créée à l'initiative du groupe Lonmin actif dans les PGM. Z. Mbatha est un des co-fondateurs de Dema Group qui est un des investisseurs clés d'Incwala.

Ronnie Ntuli a été nommé Président exécutif de Incwala en remplacement de Dawn Marole.

(Mining Journal : 22/09/2006)

Mittal Steel South Africa

Rick Reato a été nommé Directeur Général de Mittal Steel South Africa, suite à la démission de Davinder Chugh qui a rejoint le Conseil d'administration d'Arcelor Mittal.

Malay Mukherjee a été nommé Directeur Général de Mittal Steel SA après le départ de Aditiya Mittal nommé à une des directions du groupe Arcelor Mittal.

(Africa Mining Intelligence : 13/09/2006 ; Metal Bulletin : 04/09/2006)

Newcrest Mining

Don Mercer a été désigné comme le futur Président non-exécutif de Newcrest Mining à la place de Ian Johnson qui passera le relais lors de la réunion annuelle de la compagnie le 26 octobre. D. Mercer était Directeur de la société Orica spécialisée dans les fournitures et prestations aux compagnies minières.

(Metal Bulletin : 04/09/2006)

Novelis

William T. Monahan a été nommé Directeur Général par interim de Novelis. La société a été créée en janvier 2005 pour rassembler les actifs de transformation de l'aluminium, notamment le laminage, qui étaient auparavant dans le périmètre d'activité du groupe canadien Alcan.

Sa nomination fait suite au départ de Brian W. Sturgell, provoqué par le Comité de Direction à la suite d'une nouvelle alerte sur des résultats à venir inférieurs aux attentes alors que l'entreprise stagne depuis le début dans un médiocre bilan économique.

(Platt's Metals Week : 04/09/2006)

Tiomin Resources

Robert Jackson a été nommé Directeur exécutif chez Tiomin Resources Inc à compter du 1er septembre. Il occupait précédemment le poste de Directeur du Développement de la compagnie junior Jaguar Mining.

Il remplace dans cette fonction Jean-Charles Potvin qui reste PDG de Tiomin Resources.

(Mining Journal : 25/08/2006)

Xstrata

La prise de contrôle de Falconbridge par Xstrata s'est aussitôt accompagnée

de l'intégration des activités, notamment celles des filières métaux.

Ian Pearce, ex-Directeur Général de la division nickel de Falconbridge, intégrée à Xstrata, devient Directeur Général de Xstrata Nickel qui sera basé à Toronto (Canada).

Bill Brooks, ex-Président de Falconbridge Aluminium, intégré à Xstrata, devient Directeur Général de Xstrata Aluminium qui sera basé à Franklin (Tennessee).

Xstrata Cuivre, qui absorbe la division cuivre de Falconbridge, garde son Directeur Général, Charlie Sartain.

Xstrata Zinc, qui absorbe la division zinc de Falconbridge, garde son Directeur Général, Santiago Zaldumbide.

Robbert Sippel, ex-Président de Falconbridge Zinc, est nommé Directeur Général de Xstrata Zinc Canada, basé à Toronto.

Quelques cadres supérieurs de chez Falconbridge, le Président Aaron Regent, le Directeur Général Derek Pannell, le Directeur financier Steve Douglas et le Président de Falconbridge Nickel, ont donné leur congé ou n'ont pas été repris dans la nouvelle structure.

(Metal Bulletin : 28/08/2006 ; Mining Journal : 25/08/2006)

ECO-NOTE

Publié avec l’aimable autorisation de la FFA : www.ffa.fr

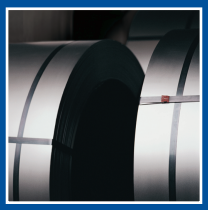

L' acier en France

en 2005

Fédération Française de l'Acier

Éditorial

2005 a été une année contrastée, selon les zones géographiques, pour l'économie en général et la sidérurgie en particulier.

Si le rythme de croissance a été globalement soutenu, bien qu'en légère baisse par rapport à 2004, il le doit en premier lieu aux Etats-Unis puis à la Chine et à la Russie alors que l'Union européenne, avec un PIB en hausse de seulement 1,5 %, a enregistré un ralentissement de son économie.

En termes de tonnages, l'industrie sidérurgique a connu les mêmes contrastes. La production mondiale d'acier brut a battu un nouveau record, s'établissant à 1,130 milliard. L'Asie a constitué la zone où la production a été la plus importante avec 51,2 % du total, la Chine s'attribuant la part du lion avec 31 % de la production mondiale. A l'inverse, on observe une baisse de 3,6 % pour l'Union européenne et de 6,2 % pour la France.

En termes de résultats économiques, en revanche, les sociétés sidérurgiques européennes ont annoncé des bénéfices substantiels malgré un contexte difficile marqué par des hausses de coûts dues principalement aux fortes augmentations de prix des matières premières au troisième trimestre, des conditions de marché défavorables dues à des stocks excessifs et une faible demande.

En 2005 et début 2006, l'industrie sidérurgique aura été marquée par la poursuite du mouvement de consolidation mondiale avec la création, entre autres, d'Arcelor Brasil et de l'Anshan Banxi Steel Group, en Chine, (fusion d'Anshan Iron and Steel et Benxi Iron and Steel) et diverses acquisitions, telles Dofasco par Arcelor et Krivorijstal par Mittal Steel.

En matière environnementale, la Fédération Française de l'Acier a été à nouveau mobilisée sur des thèmes d'intérêt majeur : REACH, attribution des quotas d'émissions de CO_2, constitution du consortium français réservé aux très gros consommateurs d'électricité, loi sur l'eau…Les sidérurgistes, par ailleurs, ont poursuivi leurs investissements relatifs au respect de l'environnement comme le montrent les exemples cités dans le chapitre Investissements – Recherche – Développement.

Quelles perspectives pour 2006 ?

Même si la Chine annonce régulièrement des rationalisations de capacités ou un ralentissement du rythme de croissance de la production, sa production continuera à augmenter. 2006 devrait être une meilleure année pour la sidérurgie européenne en général et française en particulier, en dépit des coûts toujours élevés des matières premières et de l'énergie. Contrairement à 2005, la consommation apparente progressera en l'absence de déstockage et du fait d'une activité des secteurs utilisateurs en progrès.

Indépendamment de l'issue de l'OPE de Mittal sur Arcelor, 2006 verra dans la sidérurgie mondiale des opérations de consolidation car le marché de l'acier est toujours trop fragmenté..

Les efforts de recherche se poursuivront pour améliorer encore les qualités de l'acier ainsi que son élaboration avec le souci de préserver notre environnement en réduisant les émissions de CO_2, comme avec le procédé ULCOS, et en économisant l'énergie. Il faudra continuer à être à l'écoute des utilisateurs d'acier et enfin, convaincre les jeunes de rejoindre notre industrie qui est en pleine croissance.

Bernard ROGY
Vice-Président Délégué Général

LE MARCHÉ

L'année 2005 a connu une croissance économique mondiale de 4,4 %, rythme soutenu malgré les hausses des cours des produits de base. Le cours du pétrole a franchi des sommets historiques pour atteindre un prix moyen de 55$ le baril. Cette hausse qui traduit pour partie les incertitudes économiques, géopolitiques et sociales de plusieurs pays producteurs, ne s'est que peu transmise dans l'inflation.
Cependant, les déséquilibres de l'économie mondiale se sont accumulés. Le surinvestissement chinois, le creusement du déficit américain, l'alourdissement de la dette des ménages nécessiteront un ajustement à terme. Enfin, les disparités de comportement dans la zone euro soulèvent des interrogations quand à la politique monétaire à suivre.
Après un léger tassement du dynamisme économique mondial en début d'année, l'activité s'est accélérée au cours de l'été.

CROISSANCE DU PIB EN %

	2004	2005
Monde	**4,9**	**4,4**
Union Européenne à 25	**2,4**	**1,8**
dont - Union Européenne 15	2,1	1,5
- Union Européenne 10	5,5	4,8
Amérique du Nord	**4,1**	**3,6**
Amérique du Sud	**6,3**	**4,4**
Asie	**6,7**	**6,6**

Source : Rexecode

Les **Etats-Unis** ont à nouveau été moteur de cette croissance, tirée par une forte dynamique de la demande domestique. Les ménages ont continué de dépenser à crédit, encouragés par les effets richesses de leur patrimoine. La croissance a également été tirée par l'expansion de l'investissement productif.

Le second moteur de l'activité mondiale a été la **Chine** dont la croissance atteindrait près de 10% pour la seconde année consécutive. Elle occupe une place de plus en plus grande sur la scène internationale tant en ce qui concerne le commerce mondial que des liquidités détenues. Mais, c'est au niveau des matières premières que son impact est le plus fortement ressenti. Si la formidable croissance chinoise fait de ce pays une locomotive pour la croissance mondiale, elle en constitue clairement une menace. En 2005, la croissance économique de la Chine a contribué à la croissance des zones émergentes en Asie mais également en Amérique Latine.

Ainsi, **l'Amérique latine** a enregistré de très bons résultats malgré un recul de son rythme de croissance par rapport à 2004. Cette croissance s'inscrit dans la durée et dans un climat de confiance restauré contrairement au passé. L'inflation est demeurée maîtrisée et les taux de change des monnaies se sont stabilisés.

La croissance **japonaise** s'est accélérée dès le premier semestre pour atteindre 2,5 % sur l'année. Elle a été tirée par les exportations et les investissements mais également par un rebond de la consommation des ménages.

La Russie a bénéficié des cours élevés du prix du pétrole, la croissance devrait approcher 6 % sur l'année. Une reprise de la demande interne avec une hausse de l'investissement a également contribué à cette croissance.

La croissance économique de l'Europe est à nouveau, demeurée médiocre au regard des autres zones économiques mondiales. La hausse du PIB a atteint 1,5 % dans la zone euro semblable à l'Union européenne à 15. Ce rythme marque un ralentissement par rapport à celui de l'année 2004. Les exportations sont restées inférieures à la croissance du commerce mondial malgré un taux de change de l'euro stable en moyenne par rapport aux principales monnaies. La demande domestique est restée faible, les dépenses d'investissement n'ont que peu progressé malgré des taux d'intérêts bas et des résultats d'entreprises favorables. Cependant, des signes de redémarrage de l'activité sont apparus au cours du second semestre. Au delà de cette évolution globale, les disparités nationales ont été grandes tant au niveau des rythmes de croissance des économies qu'au niveau des moteurs de cette croissance. Ainsi, la croissance économique a été faible en Allemagne et en Italie, 1,1 % et 0,2 % respectivement. Elle a à nouveau été élevée en Espagne avec une croissance de 3,4 %. En France et au Royaume-Uni, elle s'est inscrite dans la moyenne européenne des 15. Les exportations ont constitué le soutien de la croissance allemande et leur dynamisme ne s'est pas propagé à la demande interne. A l'inverse, les résultats de la France en matière d'exportations ont été médiocres tandis que la dynamique interne a été plus favorable. En Espagne, les performances ont été très bonnes en raison notamment d'une forte croissance du secteur de la construction. Le Royaume-Uni a enregistré un net ralentissement de son économie lié à l'affaiblissement de la dynamique de dépense des ménages.

Les 10 nouveaux pays membres de l'Union européenne ont encore affiché de bonnes performances ; la croissance n'a que faiblement ralenti par rapport à l'année précédente. La demande domestique a été dynamique avec des rythmes de hausse des investissements élevés.

Au total, l'activité des secteurs utilisateurs d'acier dans l'Union européenne n'a que peu progressé dans son ensemble.

Les immatriculations totales de véhicules (voitures particulières et véhicules industriels) **en Europe** n'ont que peu augmenté par rapport à 2004. Parmi les grands marchés, les immatriculations de voitures particulières en Allemagne et en France ont été en hausse de 2,7 % et de 1,6 %. Les marchés anglais et italien ont accusé des baisses ainsi que le marché polonais, en chute de 26 %. Les ventes sur ce marché ont été pénalisées par les hausses des taxes et des prix des véhicules. La production de véhicules de l'Union européenne (voitures particulières et véhicules industriels) a baissé de 1 % en 2005, la baisse a été plus accusée dans l'Union européenne des 15 avec un repli de 2,4 %.
En France, la baisse a dépassé 3 %, avec une baisse de 3,5 % pour les voitures particulières, les véhicules utilitaires légers et les véhicules industriels ne baissant que faiblement.
Le rythme de croissance de la **production des industries mécaniques en Europe** s'est infléchi en 2005 et n'a été que de 2 % après une hausse de 4 % en 2004. A nouveau, la croissance a été tirée par les exportations hors Europe. L'Allemagne, en particulier, a enregistré une croissance soutenue de la demande à l'exportation. Ainsi, l'activité a évolué de façon différenciée entre les pays européens : l'Allemagne a enregistré une hausse de son activité de 3,6 % ; en France et au Royaume-Uni, la hausse a été plus modeste avec un rythme voisin de 2,5 %, la production a été en baisse de 1,4 % en Italie et en Espagne. La demande domestique est demeurée faible d'une façon générale dans l'Europe des 15. Les nouveaux pays membres ont enregistré des hausses plus soutenues, dépassant le rythme de 15 % en Pologne notamment. Parallèlement, le secteur du travail des métaux a progressé de 1,6 % en Europe. La compétitivité pèse sur l'activité de ce secteur qui est concurrencé par une hausse des importations. En France, la production du travail des métaux s'est stabilisée au niveau de 2004.

Le secteur de la construction a progressé de 1 % en 2005. Une nouvelle baisse a été enregistrée en Allemagne avec un repli proche de 6 %. Cependant, le second semestre marque une stabilisation, voire une amorce de hausse. Au Royaume-Uni, la hausse des taux d'intérêt a pesé sur le secteur résidentiel et l'activité de la construction a baissé de près de 1 %. Une hausse modeste a été enregistrée en Italie. La croissance s'est maintenue à un rythme très élevé en Espagne avec 5,8 %. En France, le secteur a bénéficié d'une bonne conjoncture. Le secteur résidentiel a connu une croissance de 10 % tandis que le secteur non résidentiel a été stable. La production de l'ensemble du bâtiment a progressé de 3,5 %. L'activité des travaux publics en France a augmenté de 2 %. La croissance du secteur de la construction dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne s'est inscrite sur un rythme de 6 %, la Pologne a confirmé son redémarrage qui avait débuté au cours de l'année 2004.

Dans ce contexte, **la consommation réelle d'acier a été stable en 2005 en Europe. Elle a sensiblement baissé en France, au voisinage de 1 %.**

En 2004, l'accélération de l'activité économique et notamment celle des secteurs consommateurs d'acier, qui avait atteint 3,5 %, avait généré des stocks d'acier excessifs dans l'ensemble des pays d'Europe. Cette situation a pesé sur la **consommation apparente d'acier en Europe, une partie de l'année 2005. La consommation apparente a ainsi chuté de plus de 5 %**. Aucun pays européen n'a été épargné, seule l'amplitude de cet ajustement a varié.

En France, le repli de la consommation apparente a été tout particulièrement important avec une chute de 10,5 % (y compris demi-produits), - 7 % pour les produits longs et – 12,4 % pour les produits plats.

L'approvisionnement du marché français en produits finis sidérurgiques a de ce fait baissé de 9,3 %, avec une baisse des livraisons en provenance des usines françaises de 7,1 % et des importations de 11,1 %.

Le commerce extérieur de l'Union européenne à 25

Les importations de produits sidérurgiques de l'UE à 25 en provenance des pays tiers (hors demi-produits) ont diminué de 4,6 % en liaison avec un marché européen baissier. La baisse a été de 3,2 % pour les produits plats et plus accentuée pour les produits longs avec - 7,6 %. Les importations en provenance de Russie et de Turquie ont baissé respectivement de 8,4 % et de 27,5 %. L'Ukraine a maintenu une tendance haussière ainsi que le Brésil qui a progressé de 12 %. Les importations en provenance de Chine ont fortement augmenté avec une croissance de 75 %, atteignant 6 % des tonnages européens importés des pays tiers.

Les exportations de produits sidérurgiques vers les pays tiers (hors demi-produits) ont enregistré une progression de près de 6 % mais avec des évolutions à nouveau très contrastées selon les produits : une baisse de 4,3 % des produits longs tandis que les produits plats étaient en progression de 11 %. Les exportations vers l'Asie du Sud-Est ont augmenté de 7,1 % mais sont restées inférieures de 20 % à leur niveau de 2003. Les exportations européennes vers la Chine ont chuté de 19 % et celles vers les Etats-Unis de 2,2 %.

Le commerce extérieur français

Commerce extérieur français (en 1000 t)								
	Produits sidérurgiques*				Produits de la première transformation			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	2005	Var. %	2005	Var. %	2005	Var. %	2005	Var. %
Pays de l'Union européenne (24)	**13 371**	**-7,2**	**12 099**	**-10,9**	**1 046**	**-9,6**	**181**	**-4,4**
Pays tiers	**2 202**	**4,0**	**681**	**1,5**	**699**	**-7,9**	**192**	**13,6**
dont - Europe Occidentale	633	3,6	115	9,5	101	20,2	58	-14,7
- Europe Centrale et Orientale	27	58,8	70	-53,9	38	11,8	31	-3,1
- Etats-Unis	455	6,8	32	33,3	70	-31,4	3	-40,0
- Chine	51	-35,4	2	100,0	38	-9,5	15	400,0
- Autres pays tiers	1036	5,3	462	18,8	452	-9,1	85	39,3
TOTAL	**15 573**	**-5,8**	**12 780**	**-10,3**	**1 745**	**-8,9**	**2 009**	**-2,9**

Source : Douanes - (*) Produits sidérurgiques = produits finis sidérurgiques + demi-produits pour relaminage.

Les importations françaises de produits sidérurgiques et de produits issus de la première transformation de l'acier ont chuté de 9,3 %, retrouvant leur niveau de 2003.

Les exportations françaises de produits sidérurgiques et de produits issus de la première transformation de l'acier hors Europe ont progressé sensiblement totalisant une hausse de près de 1 %. La hausse des exportations de produits sidérurgiques en 2005 constitue une correction de la baisse enregistrée en 2004. La forte demande européenne avait conduit à une baisse des exportations vers les pays tiers au profit des clients européens. A l'opposé, les exportations des produits issus de la première transformation avaient enregistré une forte hausse en 2004 qui a été corrigée en 2005. Les exportations françaises vers les pays de l'Union européenne ont baissé en liaison avec la baisse de la consommation apparente d'acier sur ces marchés.

En résultante, le **solde des échanges extérieurs** de produits sidérurgiques et de produits de la première transformation s'est amélioré.

2 PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

PRODUCTION MONDIALE D'ACIER

	Production (kt)			Variations	
	2 003	2 004	2 005	04/03	05/04
Union Européenne	**184 031**	**193 399**	**186 525**	**+ 5,1%**	**- 3,6%**
dont : Allemagne	44 809	46 374	44 524	+ 3,5%	- 4,0%
Autriche	6 261	6 530	7 031	+ 4,3%	+ 7,7%
Belgique	11 114	11 698	10 422	+ 5,3%	- 10,9%
Danemark	0	0	0		
Espagne	16 286	17 621	17 826	+ 8,2%	+ 1,2%
Finlande	4 767	4 832	4 738	+ 1,4%	- 1,9%
France	19 758	20 770	19 481	+ 5,1%	- 6,2%
Grèce	1 701	1 967	2 266	+ 15,6%	+ 15,2%
Italie	26 832	28 477	29 208	+ 6,1%	+ 2,6%
Luxembourg	2 675	2 684	2 194	+ 0,3%	- 18,3%
Pays-Bas	6 571	6 848	6 919	+ 4,2%	+ 1,0%
Portugal	730	730	730	+ 0,0%	+ 0,0%
Royaume Uni	13 268	13 766	13 248	+ 3,8%	- 3,8%
Suède	5 707	5 978	5 726	+ 4,7%	- 4,2%
Etats Baltes	544	521	551	- 4,2%	+ 5,8%
Hongrie	1 989	1 958	1 960	- 1,6%	+ 0,1%
Pologne	9 107	10 593	8 444	+ 16,3%	- 20,3%
République Tchèque	6 783	7 033	6 189	+ 3,7%	- 12,0%
Slovaquie	4 588	4 454	4 485	- 2,9%	+ 0,7%
Slovénie	541	565	583	+ 4,4%	+ 3,2%
Autres Pays d'Europe	**29 146**	**32 041**	**32 824**	**+ 9,9%**	**+ 2,4%**
dont : Turquie	18 298	20 478	20 963	+ 11,9%	+ 2,4%
Bulgarie	2 317	2 106	1 940	- 9,1%	- 7,9%
Roumanie	5 691	6 042	6 235	+ 6,2%	+ 3,2%
CEI	**106 220**	**113 112**	**112 876**	**+ 6,5%**	**- 0,2%**
dont : Kazakhstan	4 898	5 385	4 451	+ 9,9%	- 17,3%
Russie	61 450	65 583	66 146	+ 6,7%	+ 0,9%
Ukraine	36 932	38 738	38 641	+ 4,9%	- 0,3%
Amérique du Nord	**126 161**	**134 021**	**126 020**	**+ 6,2%**	**- 6,0%**
dont : Canada	15 929	16 305	15 327	+ 2,4%	- 6,0%
Etats Unis	93 677	99 681	93 285	+ 6,4%	- 6,4%
Mexique	15 159	16 737	16 195	+ 10,4%	- 3,2%
Amérique du Sud	**43 047**	**45 875**	**45 316**	**+ 6,6%**	**- 1,2%**
dont : Argentine	5 044	5 133	5 380	+ 1,8%	+ 4,8%
Brésil	31 147	32 909	31 610	+ 5,7%	- 3,9%
Venezuela	3 930	4 561	4 910	+ 16,1%	+ 7,7%
Asie	**442 415**	**508 750**	**583 897**	**+ 15,0%**	**+ 14,8%**
dont : Chine Populaire	222 413	280 486	349 362	+ 26,1%	+ 24,6%
Corée du Sud	46 310	47 520	47 770	+ 2,6%	+ 0,5%
Inde	31 779	32 626	38 083	+ 2,7%	+ 16,7%
Japon	110 511	112 718	112 473	+ 2,0%	- 0,2%
Taiwan	18 832	19 598	18 567	+ 4,1%	- 5,3%
Moyen Orient	**13 443**	**14 253**	**15 257**	**+ 6,0%**	**+ 7,0%**
Afrique	**16 290**	**16 706**	**17 945**	**+ 2,6%**	**+ 7,4%**
dont : Afrique du Sud	9 481	9 500	9 494	+ 0,2%	- 0,1%
Australie - Nouvelle Zélande	**8 397**	**8 300**	**8 610**	**- 1,2%**	**+ 3,7%**
Monde	**969 150**	**1 066 457**	**1 129 270**	**+ 10,0%**	**+ 5,9%**

Source : I.I.S.I.

Après avoir dépassé en 2004 le milliard de tonnes produites, la production mondiale d'acier a continué de progresser en 2005, enregistrant une hausse de 5,9 %. Elle atteint 1,130 milliard de tonnes d'acier brut selon les estimations de l'IISI.

Mais, cette hausse de la production mondiale d'acier masque la situation du marché au cours de l'année écoulée. Les évolutions ont été très contrastées entre les différentes zones économiques ; la zone asiatique a été la principale zone à enregistrer une hausse, avec le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Océanie.

L'**Asie** a enregistré une croissance de 15 % et son poids dans la production mondiale dépasse 50 %. La production chinoise s'est accrue de 24,6 %, soit un poids supérieur à 30 % de la production mondiale. L'Inde a enregistré une hausse de 17 %. La production japonaise et la production coréenne n'ont que peu varié.

Autres zones en hausse, l'**Afrique et le Moyen-Orient** ont enregistré des croissances sensiblement supérieures à 7 %.

En **Amérique du Nord**, le repli de la production a été modeste avec une baisse de 1,2 %, retrouvant son niveau de 2003. La zone représente 11 % de la production mondiale d'acier.

La production d'acier de l'**Amérique du Sud** n'a que faiblement baissé avec un repli de 1,2 %. La forte activité des secteurs consommateurs a permis de limiter l'impact de l'ajustement baissier des stocks.

La production n'a également que peu évolué en Russie et en Ukraine.

En **Turquie**, une croissance de 2,4 % a été observée.

La production de l'Union européenne **a chuté de 3,6 % (repli de 2,5 % en Europe des 15 et chute de 10,9 % dans les 10 nouveaux pays membres). En France, la baisse a été de 6,2 %. Le poids de l'Europe à 25 dans la production mondiale d'acier n'est plus que de 16,5 %.**

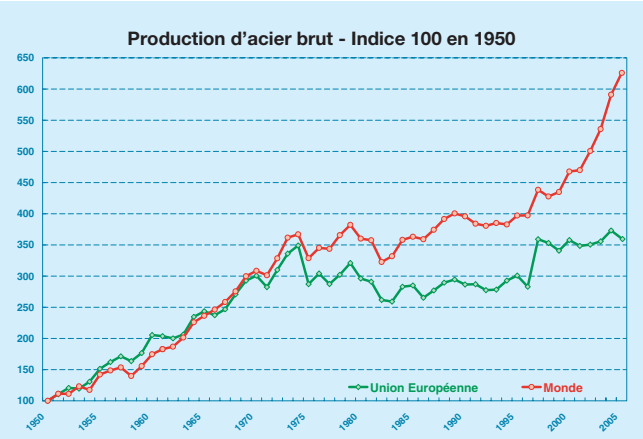

PRODUCTION MONDIALE D'ACIER BRUT - ANNÉE 2005

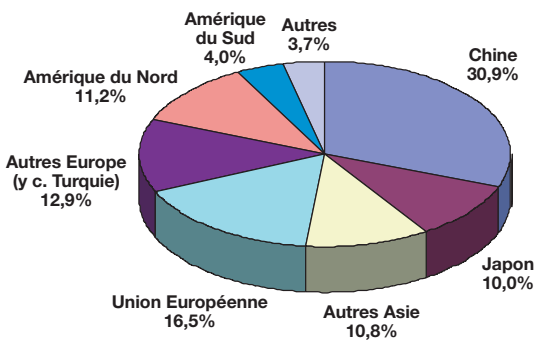

PRODUCTION D'ACIER BRUT - UNION EUROPÉENNE À 25 - ANNÉE 2005

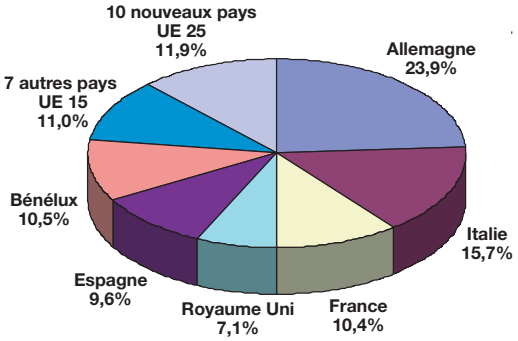

L'ACIER EN FRANCE 3

APPROVISIONNEMENTS ÉNERGIE

MINERAI DE FER

(en milliers de tonnes)

	2004	2005	Variation en % 2005/2004
Importations	21 399	20 123	- 0,6 %

● Principales sources d'approvisionnement à l'importation

Brésil : 64,4 %	Australie : 17,1 %
Mauritanie : 12,7 %	Canada : 3 %

FERRAILLES

(en milliers de tonnes)

	2004	2005*	Variation en %
Approvisionnements totaux			
Collecte	12 755	11 461	- 10,15 %
Importations	3 462	2 841	- 17,94 %
Exportations	5 598	4 969	- 11,24 %
Consommation	10 601	9 616	- 9,29 %

* chiffres provisoires

ÉNERGIE

Consommation de coke et de houille en baisse de 4,7 % et baisse de 0,6 % des achats extérieurs.

INVESTISSEMENTS - RECHERCHE - DEVELOPPEMENT

Les principaux investissements annoncés ou démarrés en 2005 concernent :

1. Le respect de l'environnement et les économies d'énergie

- Arcelor Atlantique et Lorraine a modernisé le dépoussiérage des halles de coulée des hauts-fourneaux n°2 et n°3 de Dunkerque.
- Arcelor Méditerranée Fos a mis en service en décembre 2005 un traitement des fumées de l'agglomération par filtres à manche.
- Ascométal a déployé sur tous les sites un système de suivi en temps réel des consommations d'énergie.
- Ascométal a équipé son usine de Fos en 2005 de 5 fours pits avec brûleurs oxygaz, permettant de réduire les temps de chauffage des lingots, les consommations de gaz naturel et les émissions de CO_2.
- GTS Industries a installé et mis en service un équipement de destruction des COV (composés organiques volatils).
- LME a doublé la capacité du dépoussiérage primaire du four électrique de Trith Saint-Léger. Le circuit de refroidissement utilise maintenant une technologie d'échangeurs à air forcé.
- Mittal Steel Gandrange procède au remplacement des transformateurs au pyralène.
- Vallourec prévoit pour 2006 le doublement de la capacité du filtre du dépoussiérage primaire de l'aciérie de Saint-Saulve.

2. La satisfaction des besoins des clients et l'amélioration de la qualité des produits

- Arcelor Atlantique et Lorraine a reconfiguré l'expédition des coils de l'usine de Dunkerque vers les usines de relaminage à froid.
- Arcelor Atlantique et Lorraine lance le projet " aciérie du futur " avec le revamping des trois machines de coulée continue de l'usine de Dunkerque dont une verticale-courbe et la mise en service d'un nouveau dégazage RH.
- Arcelor Atlantique et Lorraine a transformé la ligne d'électrozingage de Mardyck en une ligne de galvanisation de capacité 425 kt – démarrage en avril 2005.
- Arcelor Méditerranée restaure la coulée continue n°1de Fos en machine verticale-courbe.
- Ascométal va moderniser son laminoir à Hagondange avec le démarrage en 2007 d'un nouveau bloc de calibrage et d'un nouveau refroidissoir.
- Mittal Steel a installé une nouvelle fosse de refroidissement à l'aciérie de Gandrange et une dresseuse supplémentaire pour les grosses dimensions du LCB (laminoir à couronnes et à barres). En 2006, il est prévu l'installation d'une jauge de mesure de dimension derrière le bloc Kocks du LCB.
- GTS Industries a mis en service des installations de diffusion de l'hydrogène pour les tôles épaisses.
- Vallourec va démarrer en 2006 un four de traitement thermique des barres après forgeage.

3. L'amélioration des coûts et les augmentations de capacité

- Arcelor Atlantique et Lorraine va procéder à la réfection du haut-fourneau n°3 de Dunkerque (arrêt prévu au 2e semestre 2006).
- Arcelor Atlantique et Lorraine a débuté la rénovation de l'atelier des cylindres du train à bandes de l'usine de Dunkerque.
- Arcelor Méditerranée va augmenter la capacité de broyage et d'injection de charbon au haut-fourneau de Fos.
- Arcelor Méditerranée a programmé la réfection du haut-fourneau n°1 de Fos (arrêt prévu en 2007).
- Arcelor Méditerranée augmente la capacité de cokéfaction de Fos avec la construction de la batterie n°3 (mise en service à l'été 2006).
- Ascométal va poursuivre l'augmentation de ses capacités de traitement thermique avec l'installation en août 2006 de deux nouveaux fours de revenu des barres à l'usine des Dunes.
- Ascométal va démarrer à Fos début 2006 un four supplémentaire de recuit des couronnes de fils en acier pour roulement.
- Mittal Steel a réalisé des investissements pour fiabiliser le four électrique de Gandrange (virole supérieure, voûte…) et équipé la coulée continue n°1 de nouveaux segments.

Concernant l'évolution des procédés et le développement de nouveaux produits, il faut noter que :

- Arcelor développe :
  - de nouveaux aciers à haute et très haute résistance nus, galvanisés ou électrozingués, pour l'emboutissage automobile,
  - des aciers à formabilité améliorée pour le marché fer blanc de l'emballage,
  - des laminés à chaud pour émaillage,
  - la lubrification à sec des aciers décapés pour le secteur de l'industrie, des aciers revêtus avec amélioration de la surface après peinture,
  - des revêtements obtenus par déposition en phase vapeur.
- Mittal Steel propose de nouvelles nuances d'acier à très haute résistance pour l'amélioration des performances mécaniques des pièces moteur et liaisons au sol pour l'industrie automobile et du poids lourd et développe de nouveaux produits à hautes caractéristiques mécaniques pour l'industrie du tréfilage, notamment pour l'allégement des câbles pour plates-formes off-shore et pour ponts suspendus ou à haubans.

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

Les producteurs d'acier français ont continué, en 2005, d'améliorer les performances environnementales de leurs sites.

La pollution de l'air a été une fois de plus l'objet des actions les plus importantes, plusieurs systèmes de dépoussiérage ayant été perfectionnés, à l'instar de l'aciérie des Dunes d'Ascométal, qui a achevé le décolmatage à haute pression des filtres de son dépoussiéreur. Mais le projet le plus significatif concerne le dépoussiérage de l'usine d'agglomération du site de Arcelor à Fos, qui pour 16 M€, a installé un nouveau type de filtre qui devrait diminuer drastiquement l'émission de nombreux polluants (poussières, dioxyde de soufre, et surtout dioxines). Les premiers résultats sont très encourageants. C'est la première installation de ce type en Europe, pour un débit de fumées aussi élevé (750 000 m^3/h).

La pollution de l'eau n'a pas été négligée pour autant, comme par exemple sur le site d'Arcelor Atlantique et Lorraine à Dunkerque, qui a rénové et amélioré le système de refroidissement des eaux du laminoir pour 11 M€.

Dans le domaine de l'**énergie**, les investissements, pour être moins spectaculaires, sont nombreux, allant du remplacement de brûleurs de fours (Ascométal Fos) à l'installation de systèmes centralisés de suivi des énergies et fluides pour la détection en temps réel des anomalies.

Mais l'élément nouveau pour 2005 a été l'entrée en vigueur du marché sur les **quotas d'émission** ; rappelons que les seuls coûts d'enregistrement s'élèvent à 250 000 € /an pour la sidérurgie française ! Mais c'est la complexité des procédures et la surcharge administrative qui sont apparues pleinement en 2005. Le premier bilan à fin 2005 est mitigé ; l'ensemble de la sidérurgie finit en excédent de 6% par rapport à ses quotas (ce qui ne préjuge rien du bilan final à la fin de la période, en 2008). Mais la situation des sociétés est très diverse, certaines activités en fort développement craignant d'être très justes, voire déficitaires à terme. La FFA a joué un rôle actif pour aider ses adhérents dans leur démarche par une circulation des informations et en organisant des réunions de synthèse et concertation. Les négociations pour la deuxième période ont déjà commencé, et la FFA s'efforcera, comme pour la période précédente, d'obtenir des quotas équitables pour tous.

Dans le domaine des sols, **la loi sur les risques** n'en finit plus de générer des décrets tous plus complexes les uns que les autres. Pour essayer d'y voir clair, la FFA a organisé pour ses adhérents une réunion spécifique au premier semestre 2005, avec l'appui d'un consultant renommé. Cela sera probablement à renouveler, car la stratégie du ministère de l'environnement en matière de sols a été complètement remaniée depuis lors.

Enfin dans le domaine de l'**eau**, la FFA a participé aux travaux communs à l'ensemble de l'industrie pour limiter les impacts négatifs de la stratégie du gouvernement pour gommer l'aspect mutualiste du système des Agences de Bassin. Le dommage sera néanmoins important pour tous les adhérents.

La FFA travaille enfin en liaison avec les autres industriels français et avec Eurofer, la fédération européenne, sur les grands sujets européens, qui sont de plus en plus larges et de plus en plus complexes (la directive cadre sur l'eau, la stratégie sur la qualité de l'air, la révision de la réglementation sur les installations classées…). Mais deux sujets revêtent une importance particulière pour l'acier : la stratégie thématique sur le **recyclage** et le projet **REACH**, qui ont occupé une grande place dans les préoccupations de la FFA en 2005, et continueront de le faire en 2006. Le recyclage est l'atout principal de l'acier, qui est un des seuls matériaux à fort volume de production véritablement recyclable indéfiniment. L'acier doit donc veiller à ce que la stratégie européenne dans ce domaine conduise à des règles réellement en faveur du recyclage de matériau à matériau. REACH est le projet de nouvelle réglementation des substances, et les métaux y sont inclus. Il est donc d'une importance capitale que le projet soit approprié au cas des métaux. La FFA s'est investie considérablement dans le suivi de ce projet, avec des succès indéniables, en termes d'écoute des autorités et des parlementaires européens. Il faut poursuivre ces importants efforts, et en 2006, les sociétés devront commencer à s'organiser pour faire face aux charges très lourdes qui pourraient résulter de cette réglementation dès 2007.

RECYCLAGE

Entre 2004 et 2005, le taux de consommation de ferrailles pour produire 1 tonne d'acier brut est passé de 51 % à 49,3 %, diminution due au fait d'une production par la filière électrique plus faible en 2005.
Pour les produits en fin de vie, il n'y a pas de différence entre les taux de recyclage par marché par rapport à 2004. En revanche, il faut s'attendre, dans les années à venir, à un accroissement du taux de recyclage de l'électroménager du fait de la mise en application de la directive D3E.

Marchés	Taux de recyclage de l'acier
Emballage	62%
Electroménager	75%
Automobile	95%
Bâtiment	75%

Le taux global de recyclage se situe entre 75 et 80 %.

NORMALISATION

Le nombre de normes françaises relevant du domaine de compétence du BN Acier et publiées en 2005, 46 normes, est revenu, après un creux observé en 2004, à un niveau élevé. Toutes ces normes proviennent de la filière européenne ou de la filière internationale (voir tableau ci-dessous). On constate, en outre, pour la première fois, une large majorité de normes révisées, ce qui devrait être dorénavant la situation courante.

Le nombre de normes européennes préparées ou instruites par l'ECISS - European Committee for Iron and Steel Standardization) et approuvées dans le domaine des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier, s'élève à 377 à la fin de l'année 2005. A cette date, le nombre de sujets inscrits au programme de travail de l'ECISS est de 88, dont 38 études nouvelles (soit 43 % du total), en baisse très significative par rapport à fin 2004 (- 42%).

Pour ce qui est des réunions tenues par les instances de normalisation française, européenne ou internationale, suivies par les ingénieurs du BN Acier, 2005 s'inscrit dans la continuité de 2004 avec un nombre total de réunions suivies quasiment identiques. On note toutefois une légère diminution du nombre de réunions européennes et internationales, compensée par une augmentation du nombre de réunions des instances de normalisation françaises.

Les autres réunions auxquelles les ingénieurs du BN Acier ont assisté en 2005, correspondent à des activités connexes à la normalisation : participation à des instances de certification de produits (AFNOR AFAQ Certification, AFCAB, ASQPE), à des instances d'accréditation (COFRAC), à des instances professionnelles (AIMCC, CEPMC, EUROFER) et à des instances chargées de réglementation (DGCCRF pour le contact alimentaire, DG Santé pour le contact avec l'eau potable, Groupe Sectoriel 17 rassemblant les organismes notifiés pour l'application des normes européennes harmonisées selon Directive Produits de Construction, relatives aux aciers de construction métallique), au sein desquelles les ingénieurs du BN Acier sont amenés à représenter la profession de l'acier. Le nombre de ces réunions a augmenté de plus de 20 % en 2005, du fait notamment d'un nombre croissant des réunions des instances réglementaires.

Normes françaises publiées au cours des 10 dernières années dans le secteur de l'acier

Année	Normes d'origine française		Normes d'origine européenne		Total
	nouvelles	en révision	nouvelles	en révision	
1996	**6**	4	22	3	**35**
1997	**4**	-	14	4	**22**
1998	**3**	1	25	2	**31**
1999	**-**	5	35	9	**49**
2000	**3**	-	40	3	**46**
2001	**3**	3	20	2	**28**
2002	**9**	3	34	5	**51**
2003	**7**	1	32	10	**50**
2004	**1**	0	14	14	**29**
2005	**-**	-	17	29	**46**

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ACIER EN FRANCE EN 2005

Production sur le territoire national

Production : acier brut	**19,5** millions de tonnes
Part de la production issue de la filière électrique	**37,5 %**
Part des produits issus de la coulée continue	**95,8 %**

Livraisons de produits sidérurgiques (hors relaminage France)	**20,8** millions de tonnes
dont produits finis sidérurgiques (hors relaminage tous marchés)	**17** millions de tonnes
Activité sidérurgique	**12,9** milliards d'euros
Commerce extérieur : exportations importations	**9,2** milliards d'euros **8,3** milliards d'euros
Consommation française de produits finis sidérurgiques (consommation apparente)	**15,1** millions de tonnes

Les livraisons de produits sidérurgiques sont en définition commerciale et correspondent aux facturations des sociétés françaises

Livraisons totales de produits de la 1ère transformation de l'acier	**3,2** millions de tonnes

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ACIER

(F.F.A.)

▶ DES ORGANISMES SPECIALISES

• Association Technique de la Sidérurgie Française E-mail : svp.clients@ats.ffa.fr	(A.T.S.)	01 71 92 20 18
• Bureau de Normalisation de l'Acier E-mail : svp.clients@bnacier.ffa.fr	(BN Acier)	01 71 92 20 19

▶ DES ORGANISMES DE PROMOTION ET D'INFORMATION

• Centre Technique et de Promotion des Laitiers Sidérurgiques	(CTPL)	01 71 92 20 27
• Institut de Développement de l'Inox E-mail : contact@idinox.com	(I.D. Inox)	02 40 43 77 64
• Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier E-mail : svp.clients@otua.ffa.fr	(OTUA)	01 71 92 17 27
• Revue de Métallurgie E-mail : revmet@ffa.fr		01 71 92 20 34

▶ UNE CHAMBRE SYNDICALE REGIONALE

Groupement des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques	(GESIM)	01 71 92 01 31

▶ DES CHAMBRES SYNDICALES SPECIALISEES

• Association Professionnelle des Armaturiers	(APA)	01 44 90 88 88
• Chambre Syndicale des Aciers pour Emballage	(CSAE)	01 71 92 03 12
• Chambre Syndicale des Producteurs d'Aciers Fins et Spéciaux E-mail : svp.clients@spas.ffa.fr	(S.P.A.S.)	01 71 92 20 28
• Chambre Syndicale des Tubes Soudés en Acier	(C.S.T.S.)	
• Syndicat National du Profilage des Produits Plats en Acier	(SNPPA)	01 40 69 58 90
• Syndicat du Tréfilage de l'Acier E-mail : sta.com@wanadoo.fr	(S.T.A.)	01 40 69 52 00
• Union des Négociants en Aciers Spéciaux	(UNAS)	01 45 00 72 50

Membre Associé :

• Syndicat de l'Industrie des Tubes Etirés et Laminés sans Soudure en Acier E-mail : esta.mb@wanadoo.fr	(SITEL)	01 41 31 56 40

Pour des renseignements complémentaires, s'adresser à :

FEDERATION FRANÇAISE DE L'ACIER
5 rue Luigi Cherubini
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX
Tel. : 01 71 92 20 22 - Fax : 01 71 92 25 00
E-mail : svp.clients@ffa.fr
Internet : - site portail : http://www.ffa.fr ou www.acier.org
- site FFA : http://www.ffacier.org

601N - Le Sanglier - ☎ 03.24.52.66.66 - 2 000 - 05/2006